

Num	Point de vue				Eoliennes projetées (distance_m)						Aire	Désignation	Angle point de vue	Enjeu
	Est	Nord	Altitude NGF (m)	Azimut	LEC15_01	LEC15_02	LEC15_03	LEC15_04	LEC15_05	LEC15_06				
51	1°42'34"26	48°14'13"01	142	357	11096	10999	10487	10131	10607	11049	Aire d'étude éloignée	Depuis le croisement entre la RD 107.2 et la RD 354 – Au pied du château d'eau de Lutz en direction de Voves	115°	Impact visuel
52	1°41'55"90	48°13'8"09	136	320	12108	12086	11564	11283	11763	12210	Hors zone d'étude	Depuis la RD 354 - En arrivant sur Viabon en direction de la tour TDF	120°	Impact visuel
53	1°38'23"36	48°13'36"90	142	120	9322	9455	8961	8864	9308	9724	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 29 - En sortie de Fains la Folie en direction de Voves	115°	Impact visuel
54	1°35'43"39	48°12'52"16	140	13	10315	10592	10185	10276	10633	10973	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 353.6 - De la sortie du hameau de la Folie Herbault en direction de Villeau	120°	Impact visuel
55	1°34'21"54	48°11'41"30	139,8	7	12692	13011	12643	12790	13113	13421	Hors zone d'étude	Depuis la RD 935- En sortie de Sancheville en direction de Villars	120°	Impact visuel
56	1°32'4"56	48°12'26"44	141,6	41	12207	12600	12334	12605	12831	13054	Hors zone d'étude	Depuis la RD 153 – A l'ouest de Neuvy en Dunois, avec le parc éolien de Neuvy en premier plan	115°	Impact visuel
57	1°30'8"59	48°18'55"20	155,1	85	7535	7902	8229	8762	8461	8196	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 935 - En sortie de Boncé	120°	Impact visuel / Co visibilité
58	1°31'59"99	48°20'10"62	147,3	103	6115	6331	6791	7256	6840	6460	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 131 - En sortie de Vovelles vers le hameau de Vovette	120°	Impact visuel
59	1°27'29"16	48°22'6"91	161,9	81	12747	12954	13420	13877	13450	13056	Hors zone d'étude	Depuis la RD 131.6 - Sur le pont enjambant l'A11, proche de Thivars	110°	Impact visuel / Co visibilité
60	1°33'42"13	48°20'44"08	145,3	121	5270	5320	5836	6188	5718	5282	Aire d'étude rapprochée	Depuis la RD 130.12 - De Vovette vers Rosay-au-Val	115°	Impact visuel



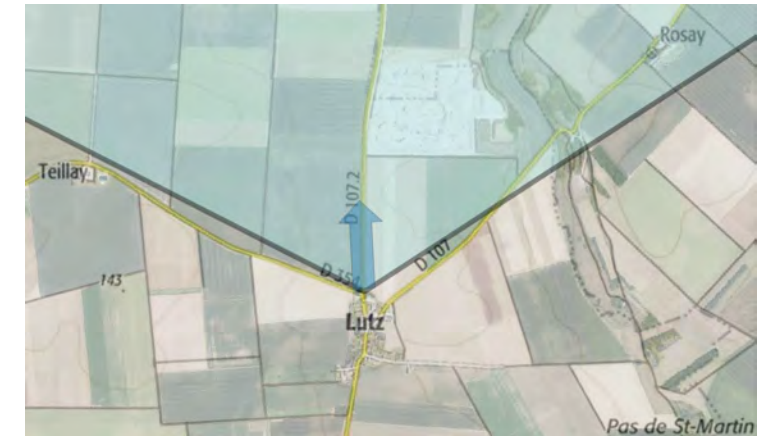
Photomontage N° 51. Depuis le croisement entre la RD 107.2 et la RD 354 – Au pied du château d'eau de Lutz en direction de Voves

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

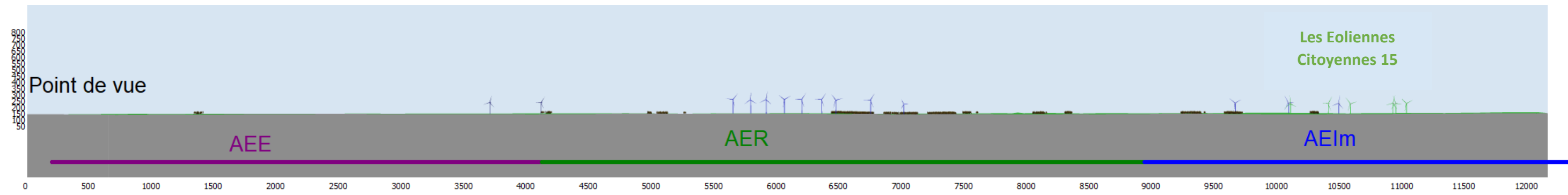
Le point de vue est situé au Sud du projet, en sortie Nord de Lutz.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 6km).

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



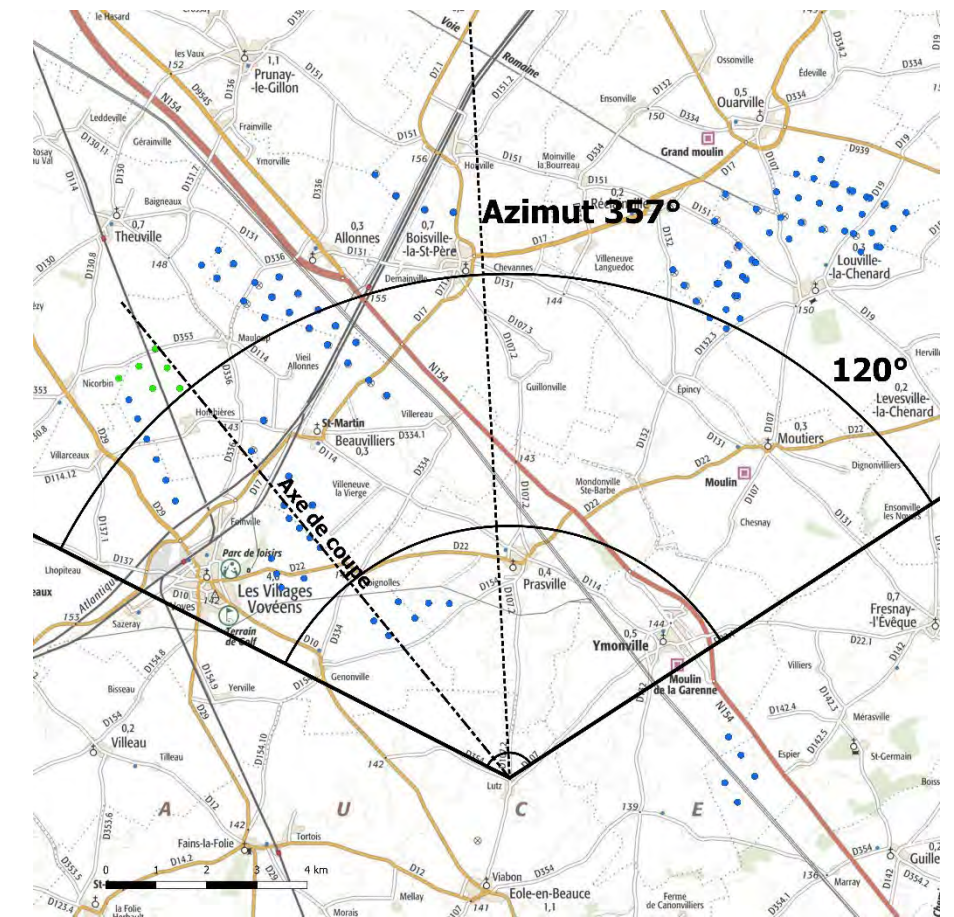
Date : Juillet 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°42'34"26  
 Y(Nord) : 48°14'13"01  
 Altitude : 142 m  
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée  
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots



Etat initial – 115°



Etat projeté – 115°



Eolienne la plus proche : LEC15-04 à environ 10 131 m



Cadrage à 60°



Depuis ce point de vue situé à 10 131 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage ouvert, les plus proches étant ceux de Genonville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes mais d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage. Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent en superposition et dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon. Les zones boisées présentes sur le territoire permettent de dissimuler la partie basse des éoliennes et amènent une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage. Le clocher de l'église d'Ymonville est visible depuis ce point de vue, mais la distance entre le parc projeté et l'église est telle qu'il est impossible de visualiser les deux en même temps. Nous pouvons apercevoir, plus proche du parc, les clochers de Voves et de Prasville qui se retrouvent en covisibilité avec les différentes éoliennes présentes sur le territoire.

Cadrage à 60°



*Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme*



Photomontage N° 52. Depuis la RD 354 - En arrivant sur Viabon en direction de la tour TDF

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

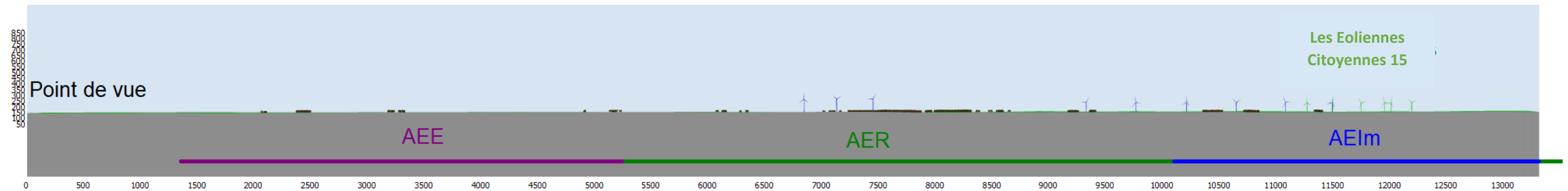
Le point de vue est situé au Sud du projet, en sortie Nord de Viabon, sur la D10.

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



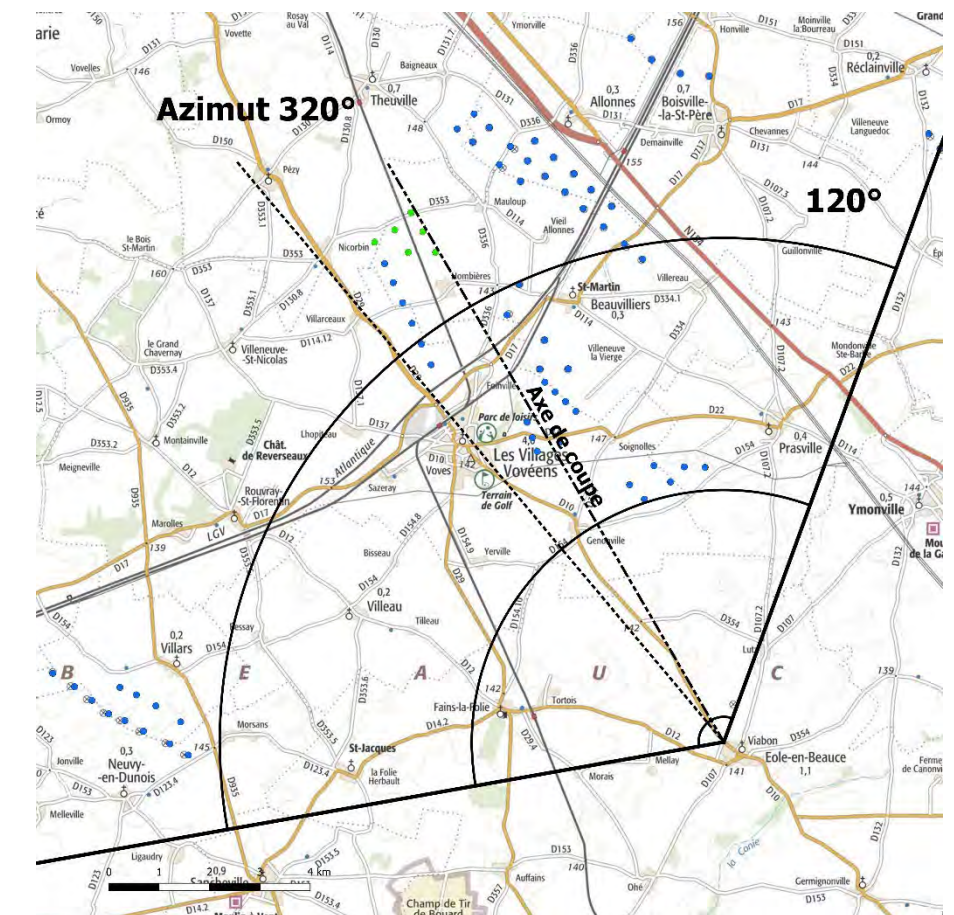
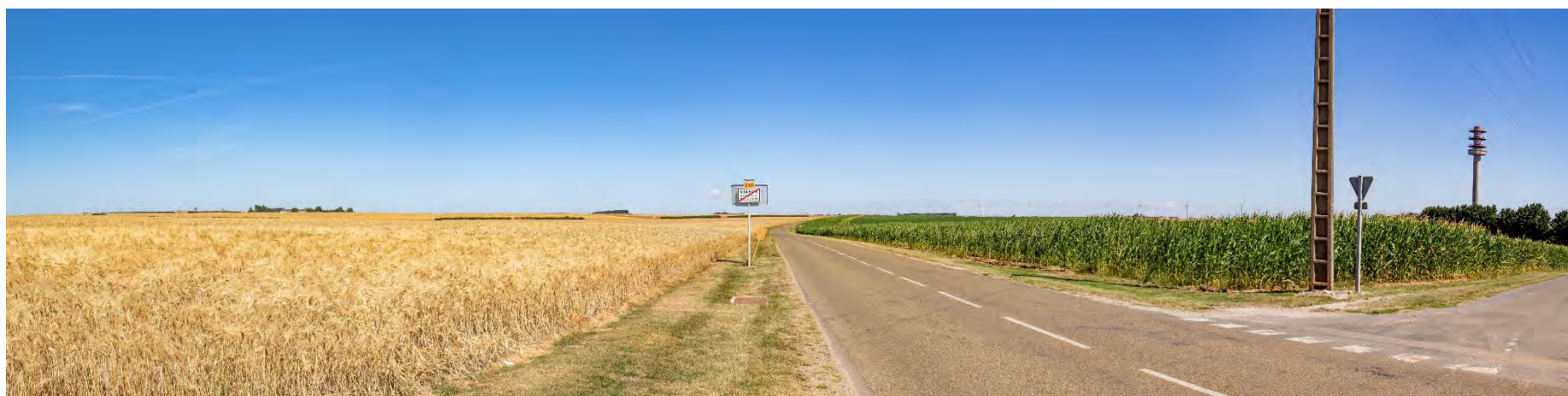
Date : Juillet 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°41'55"90  
 Y(Nord) : 48°13'8"09  
 Altitude : 136 m  
 Aire d'étude : Hors zone  
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots



Etat initial - 120°

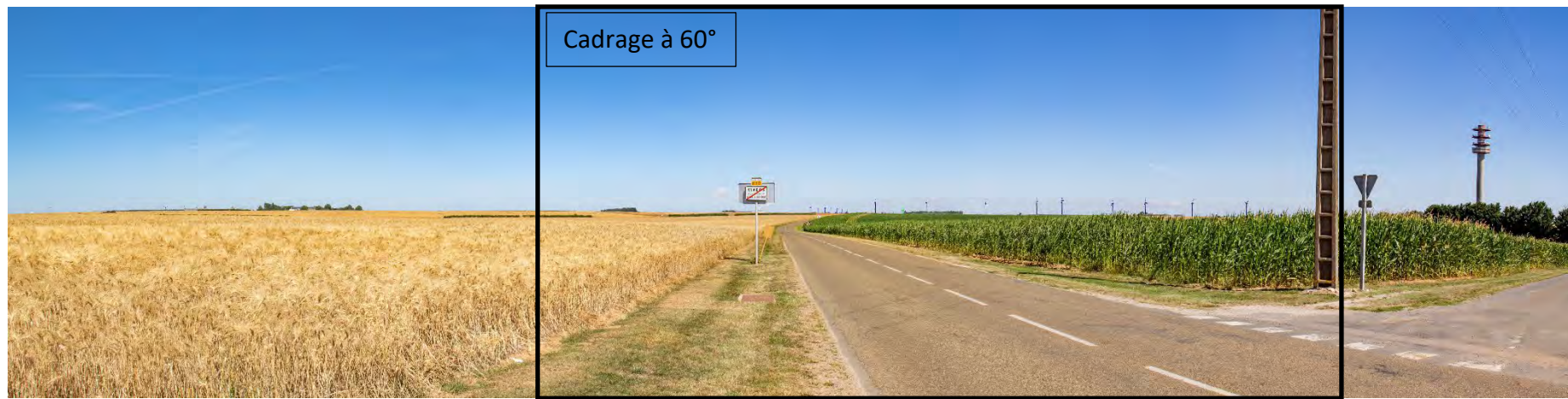


Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-04 à environ 11 283 m





Cadrage à 60°

Depuis ce point de vue situé à 11 283 m du projet, la partie droite de l'horizon est occupée par un ensemble d'éoliennes plus ou moins dense constitué par les éoliennes des parcs du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot, du Bois de l'Arche, des Egrouettes et au plus près du parc éolien de Genonville.

Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent dans la continuité de cette ligne et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Cadrage à 60°

Cadrage à 40°

Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme



Photomontage N° 53. Depuis la RD 29 - En sortie de Fains la Folie en direction de Voves

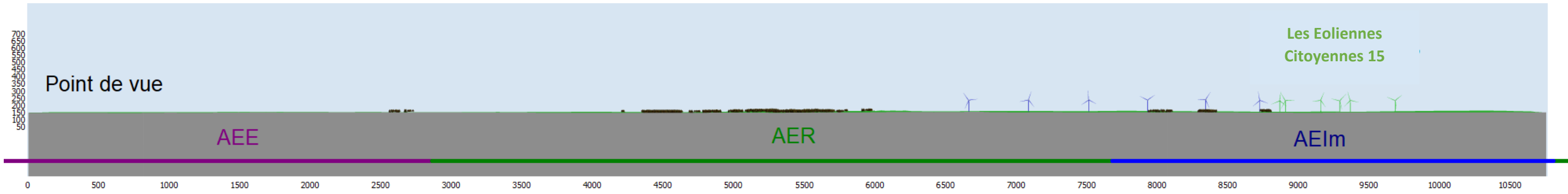
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°38'23"36  
 Y(Nord) : 48°13'36"90  
 Altitude : 142 m  
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée  
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Le point de vue est situé au Sud du projet, en sortie Nord de Fains-la-Folie.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 6km).

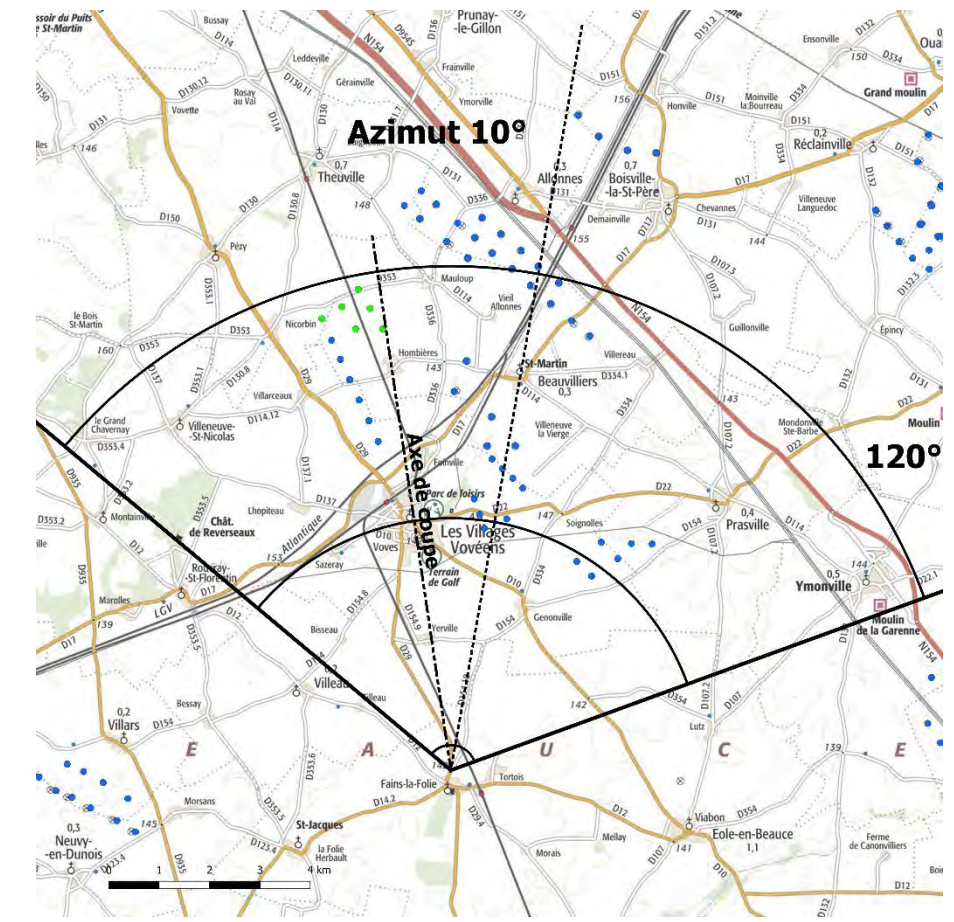
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



Etat initial - 115°



Etat projeté - 115°



Eolienne la plus proche : LEC15-04 à environ 8 864 m





Depuis ce point de vue situé à 8 864 m du projet, la partie droite de l'horizon est occupée par un ensemble d'éoliennes plus ou moins dense constitué par les éoliennes des parcs du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot, du Bois de l'Arche, des Egrouettes et au plus près du parc éolien de Genonville ainsi que d'autres parcs plus éloignés.

Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent dans la continuité de cette ligne et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.

La présence à proximité du parc d'un élément haut tel qu'un bâtiment industriel amène une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme



Photomontage N° 54. Depuis la RD 353.6 - De la sortie du hameau de la Folie Herbault en direction de Villeau

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

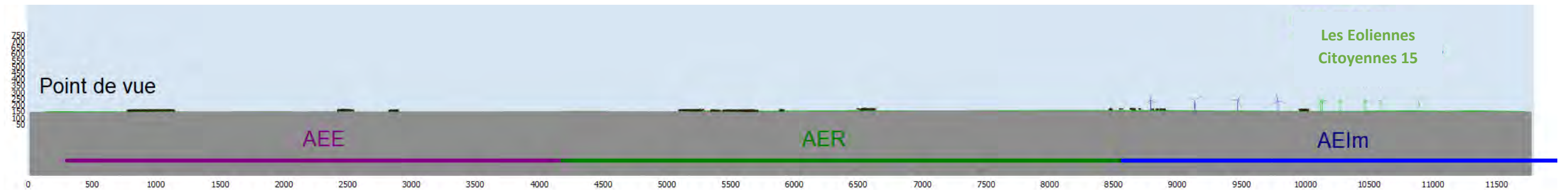
Le point de vue est situé au Sud-Ouest du projet, en sortie Nord de La Folie Herbault.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



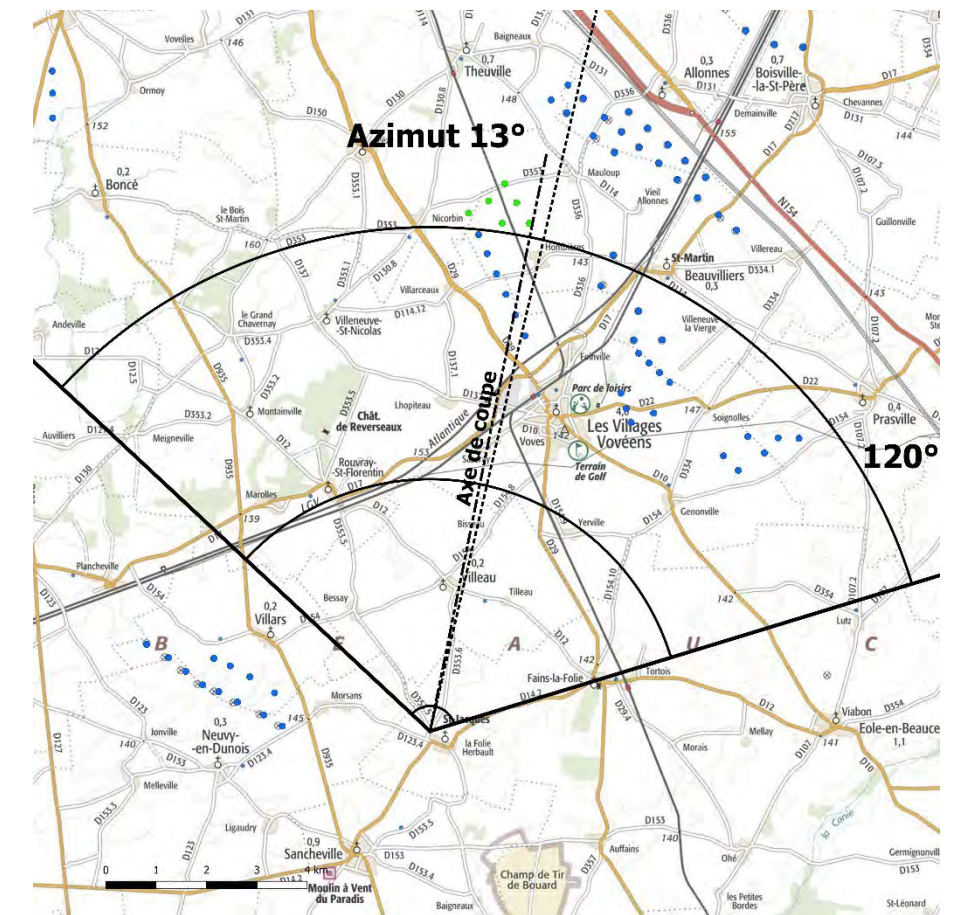
Date : Juillet 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°35'43"39  
 Y(Nord) : 48°12'52"16  
 Altitude : 140 m  
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée  
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-03 à environ 10 185 m





Depuis ce point de vue situé à 10 185 m du projet, la partie droite de l'horizon est occupée par un ensemble d'éoliennes plus ou moins dense constitué par les éoliennes des parcs du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot, du Bois de l'Arche, des Egrouettes et au plus près du parc éolien de Genonville ainsi que d'autre parcs plus éloignés.

Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent dans la continuité de cette ligne et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.

La présence à proximité du parc d'un élément haut tel qu'un bâtiment industriel amène une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme



Photomontage N° 55. Depuis la RD 935- En sortie de Sancheville en direction de Villars

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

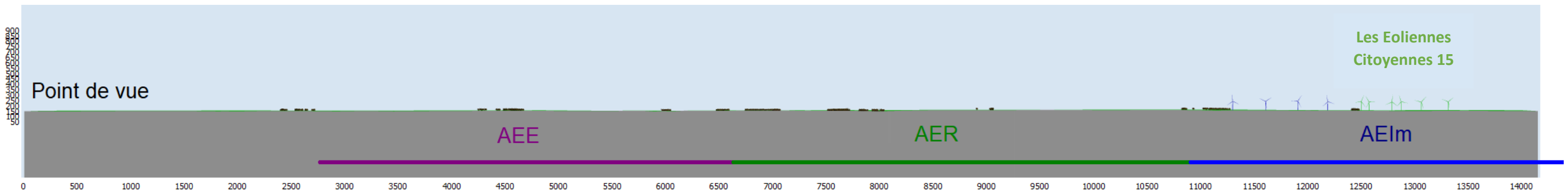
Le point de vue est situé au Sud-Ouest du projet, en sortie Nord de Sancheville.

Il est situé hors-zone.

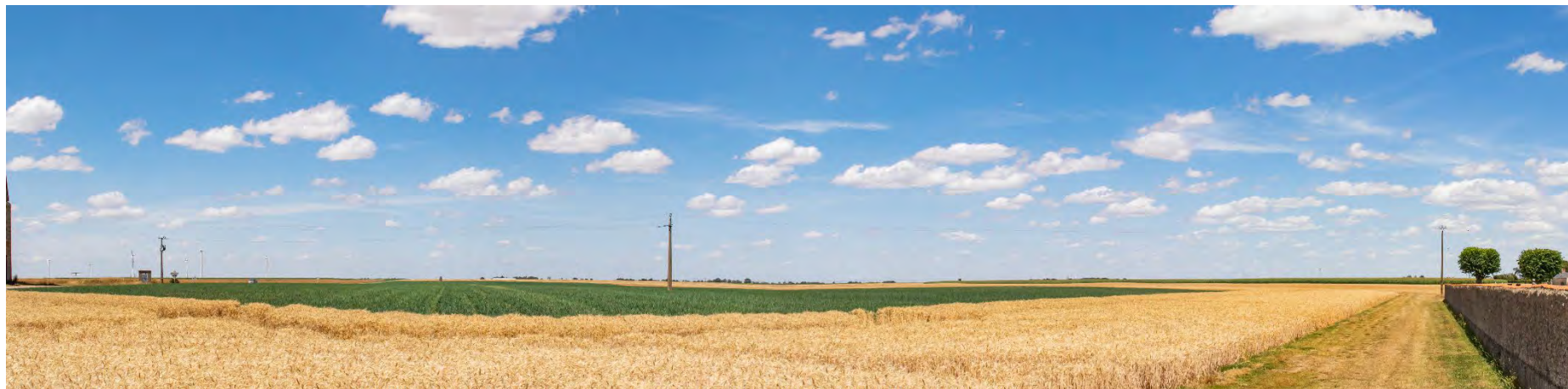
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



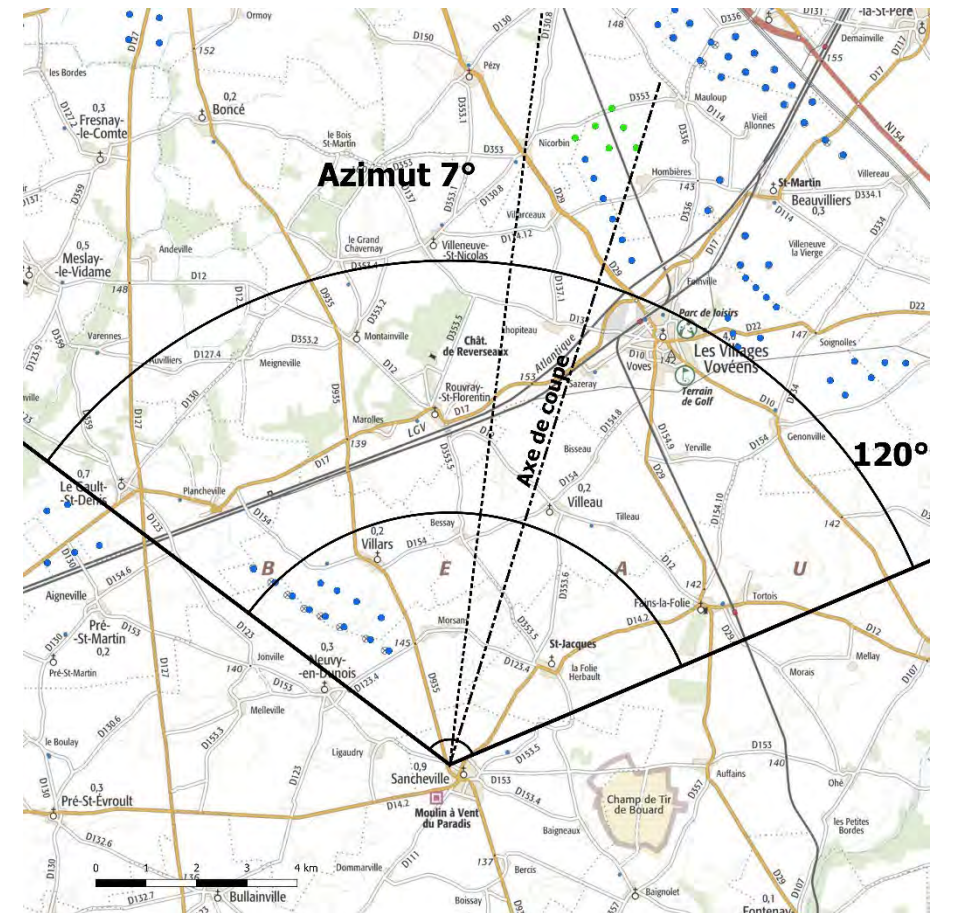
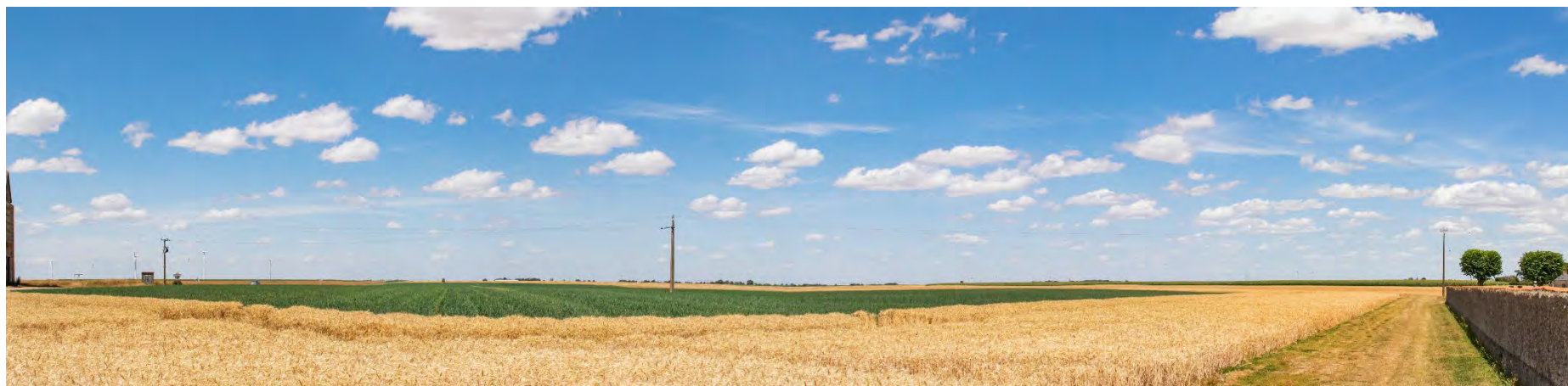
Date : Juillet 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°34'21"54  
 Y(Nord) : 48°11'41"30  
 Altitude : 139,8 m  
 Aire d'étude : Hors-zone  
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés



Etat initial - 120°

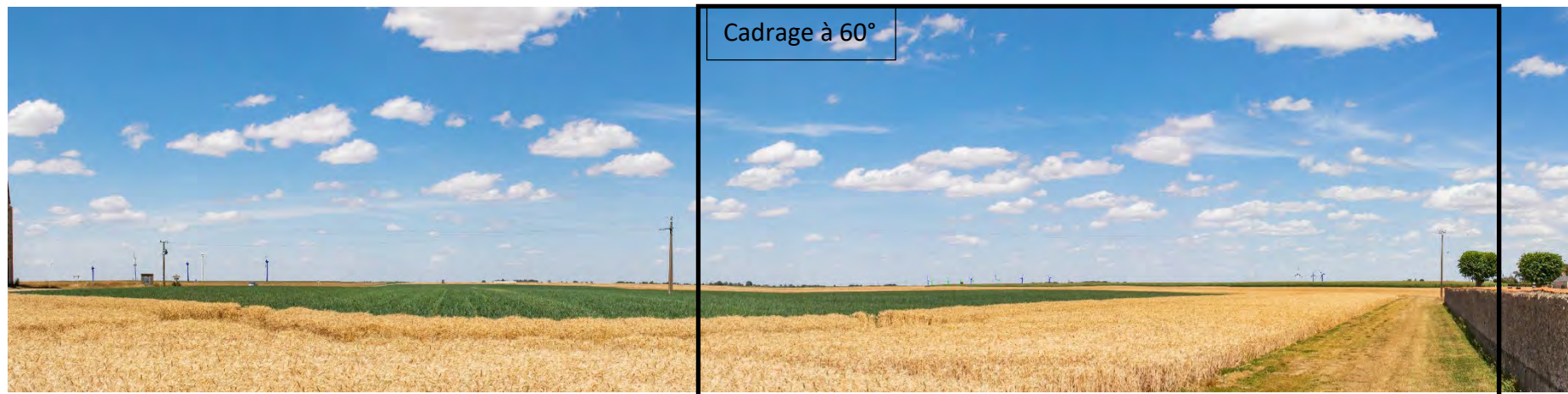


Etat projeté - 120°

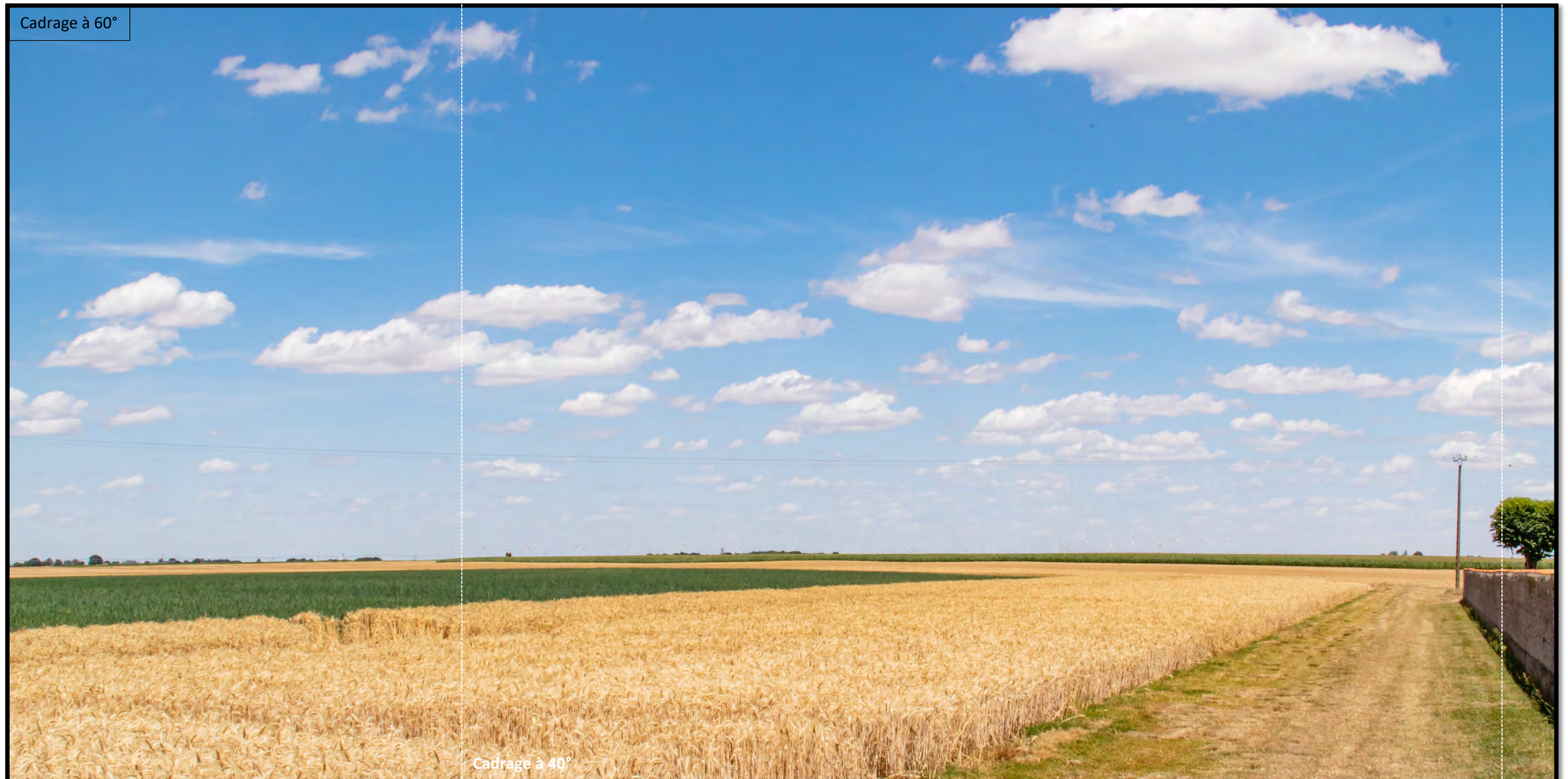


Eolienne la plus proche : LEC15-03 à environ 12 643 m





Depuis ce point de vue situé à 12 643 m du projet, l'horizon est marqué par la présence d'éoliennes des parcs éoliens de Neuvy et Villars, de la butte de Menonville, ainsi que des parcs éoliens de Genonville, des Egrouettes, du Bois de l'Arche et du Moulin d'Emmanville. Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent dans la continuité de cette ligne et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



*Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme*



Photomontage N° 56. Depuis la RD 153 – A l'ouest de Neuvy en Dunois, avec le parc éolien de Neuvy en premier plan

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

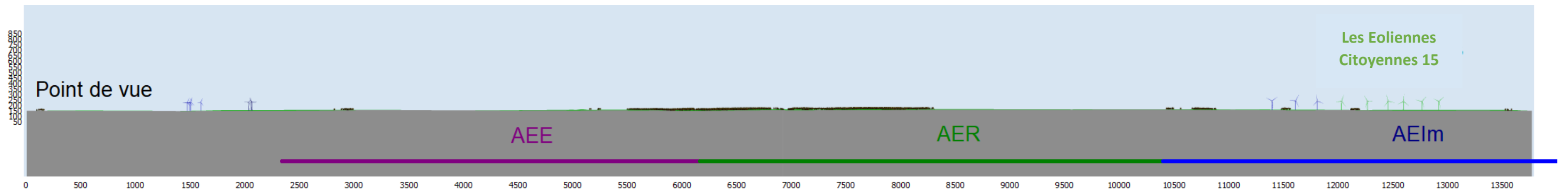
Le point de vue est situé au Sud-Ouest du projet, en entrée Ouest de Neuvy-en-Dunois.

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



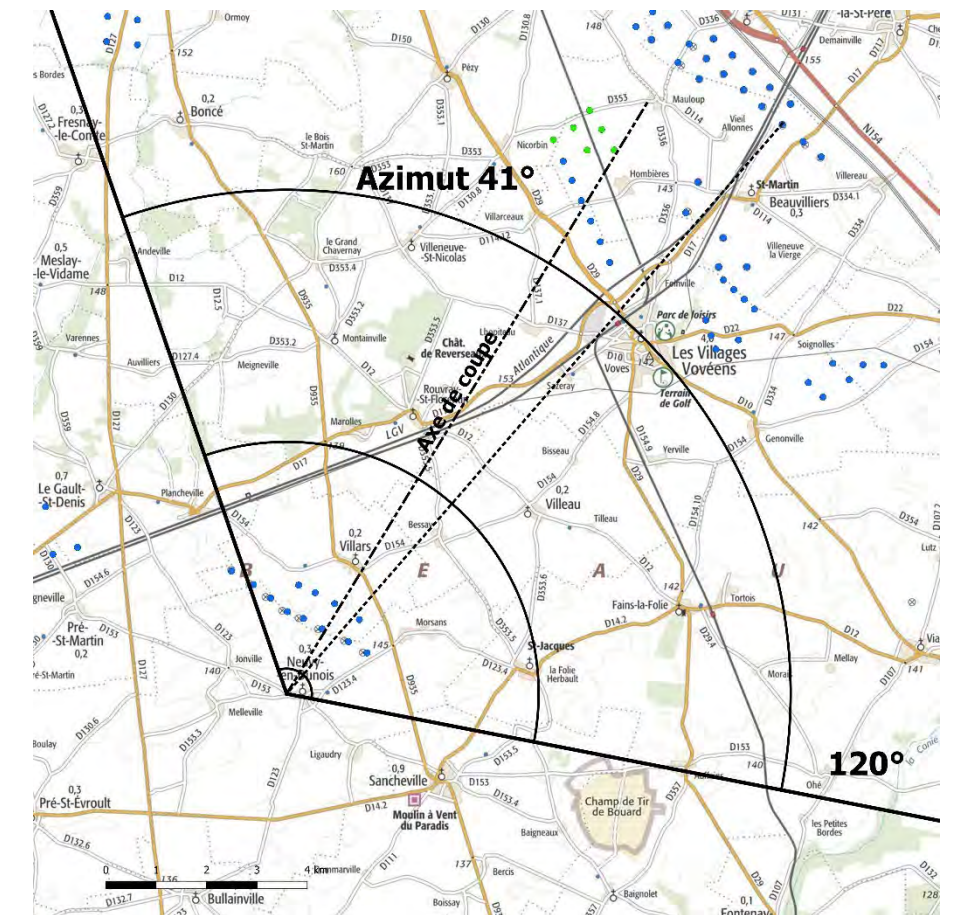
Date : Juillet 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°32'4"56  
 Y(Nord) : 48°12'26"44  
 Altitude : 141,6 m  
 Aire d'étude : Hors-zone  
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés



Etat initial – 115°

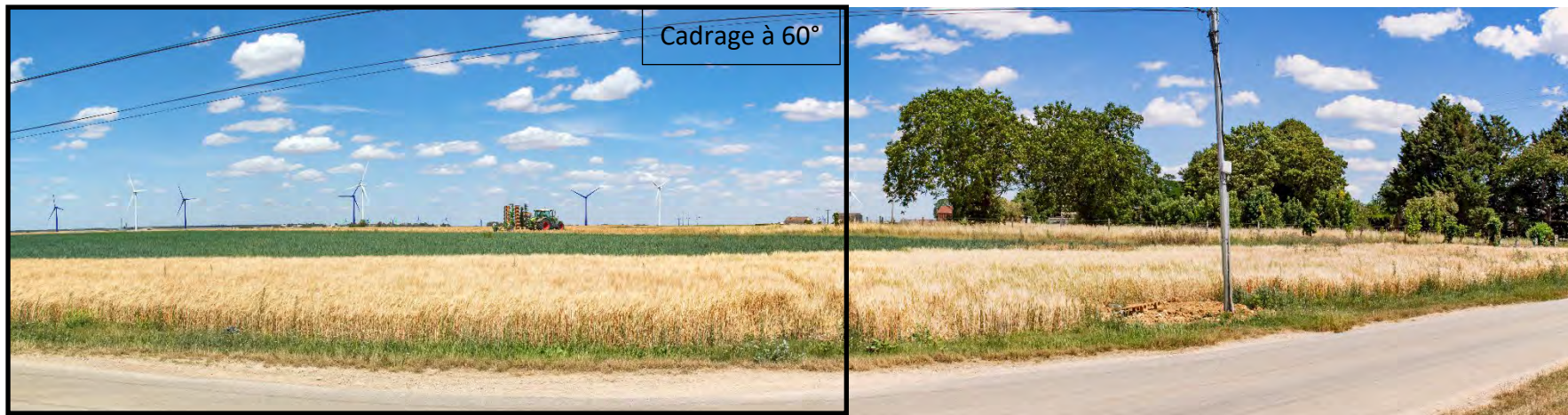


Etat projeté – 115°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 12 207 m





Depuis ce point de vue situé à 12 207 m, les éoliennes du parc de Neuvy et Villars ainsi que du parc de la Butte de Menonville sont très prégnantes dans ce paysage.

Les éoliennes du projet seront visibles en arrière-plan, en superposition avec d'autres parcs éoliens tel que le parc du Moulin d'Emmanville et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.





Photomontage N° 57. Depuis la RD 935 - En sortie de Boncé

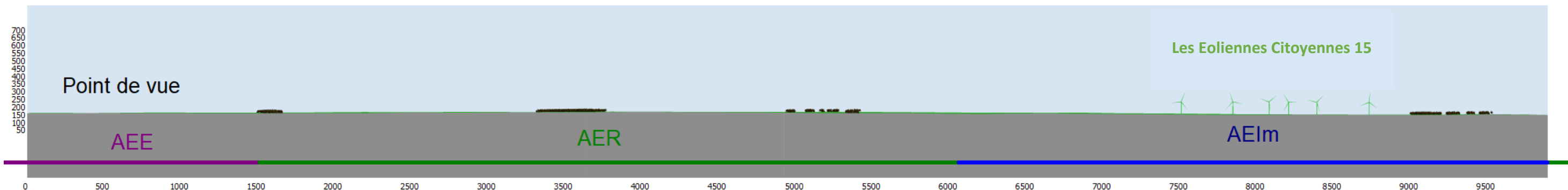
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Le point de vue est situé au Nord-Ouest du projet, sur la D935 entre Boncé et Dammarie.

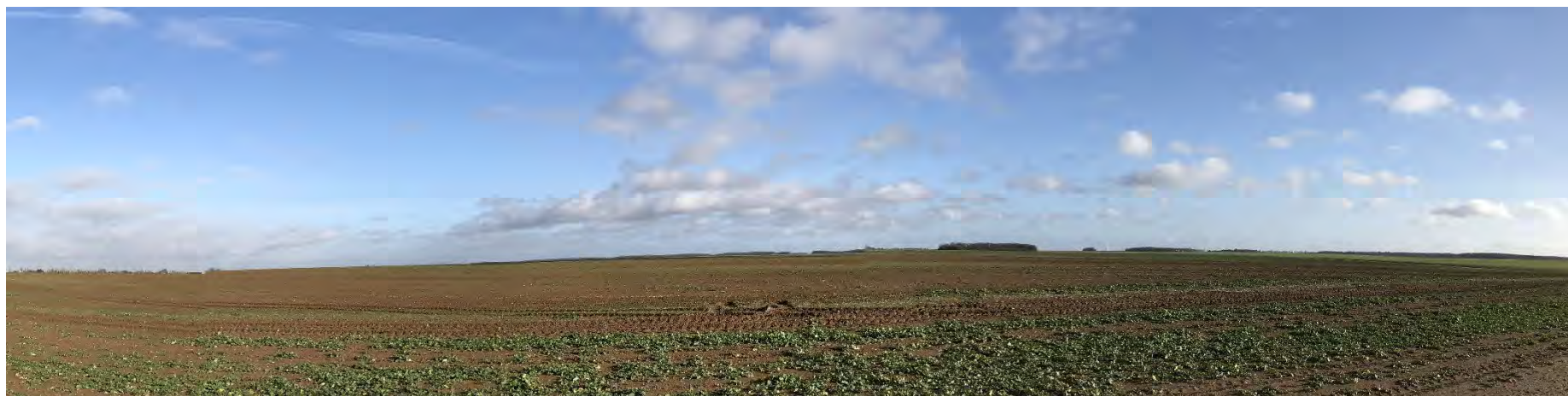
Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 6km).

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.

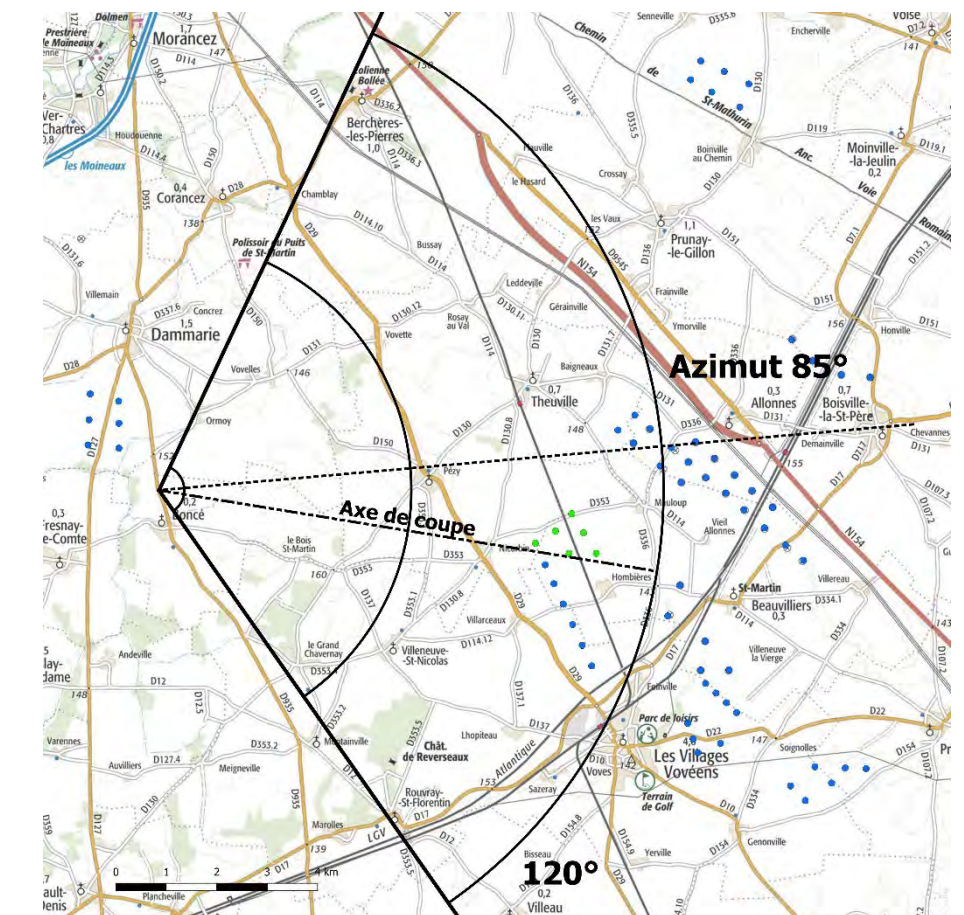
Date : Décembre 2018  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°30'8"59  
 Y(Nord) : 48°18'55"20  
 Altitude : 155,1 m  
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée  
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots



Etat initial – 120°

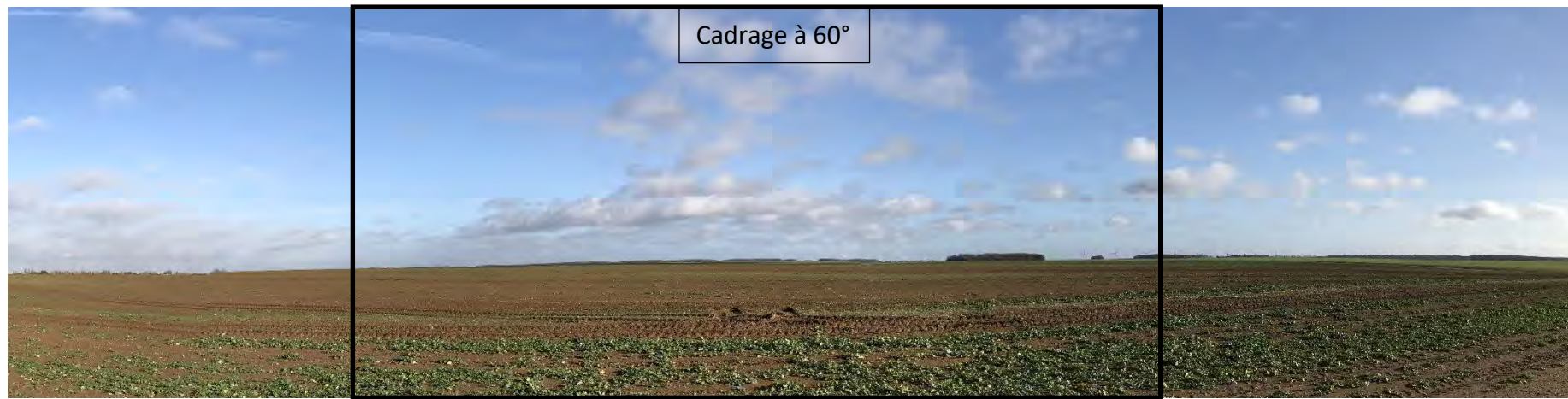


Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 7 535 m





Depuis ce point de vue situé à 7 535 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage ouvert, les parcs éoliens de Francourville, du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot ceux de Genonville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes mais aussi d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage.

Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent en superposition et dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.

Les zones boisées présentes sur le territoire permettent de dissimuler la partie basse des éoliennes et amènent une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



*Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme*



Photomontage N° 58. Depuis la RD 131 - En sortie de Vovelles vers le hameau de Vovette

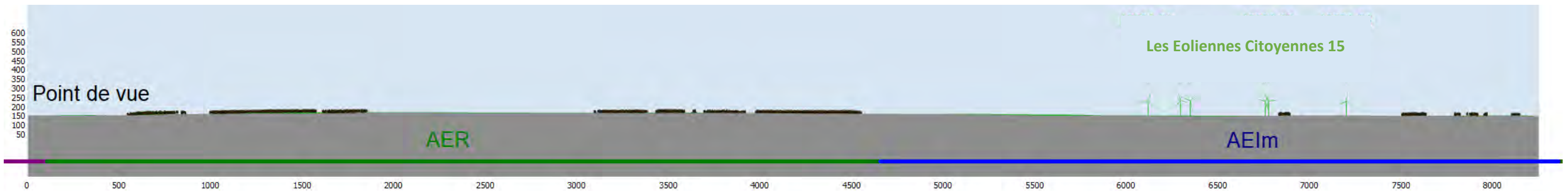
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°31'59"99  
 Y(Nord) : 48°20'10"62  
 Altitude : 147,3 m  
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée  
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

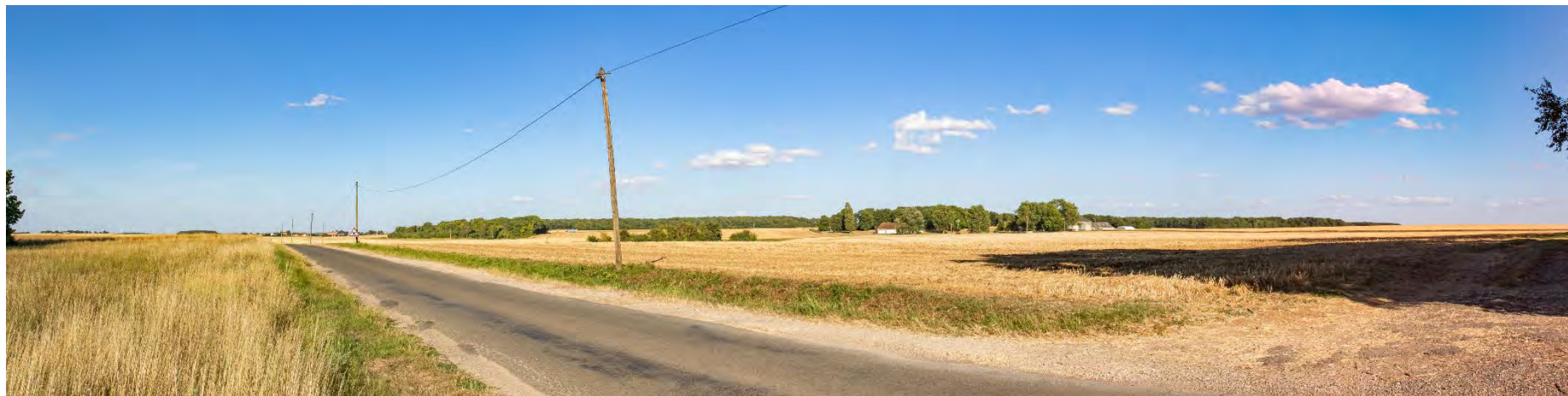
Le point de vue est situé au Nord-Ouest du projet, sur la D131 en sortie

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 6km).

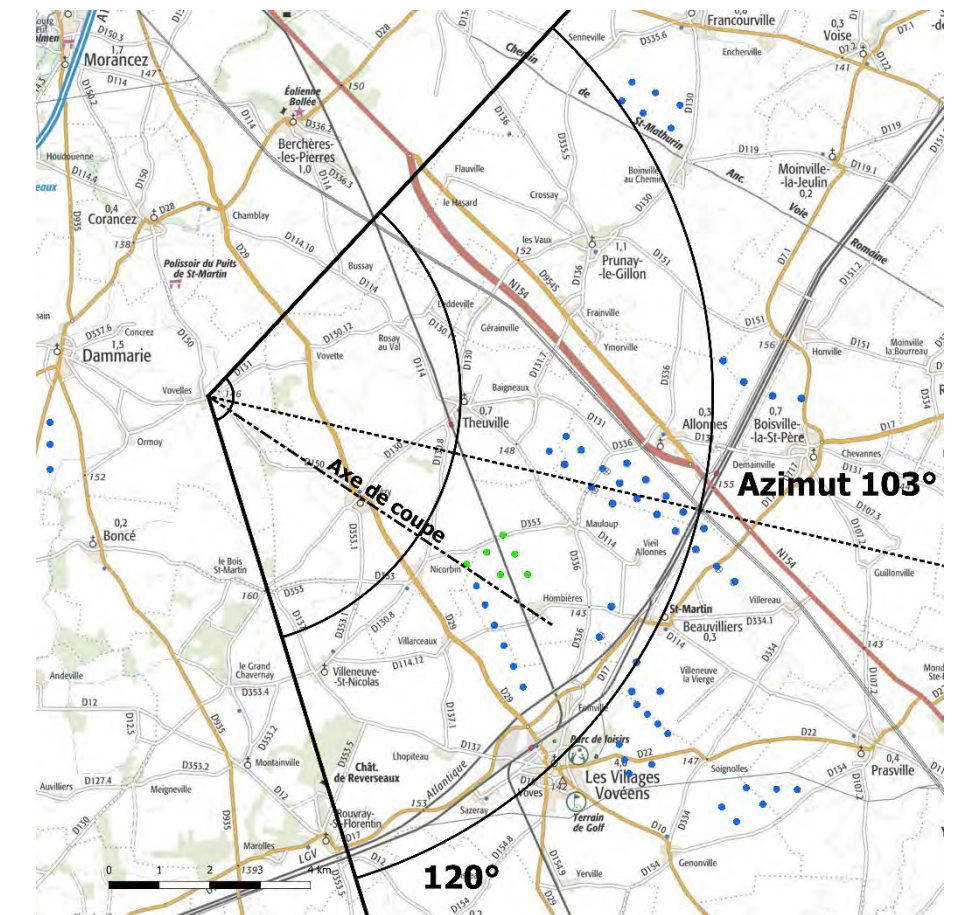
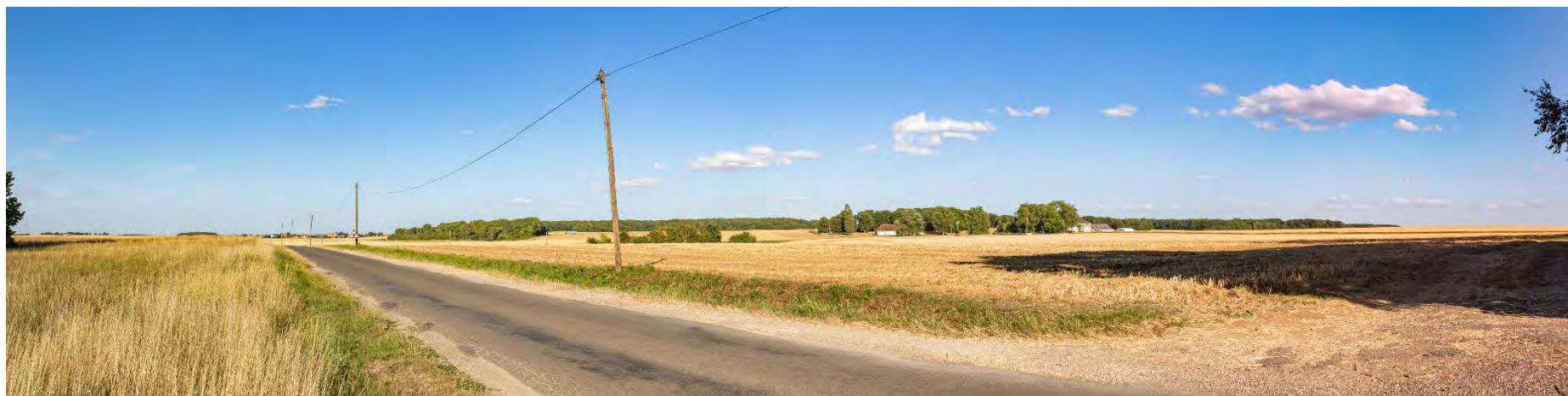
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



Etat initial - 120°

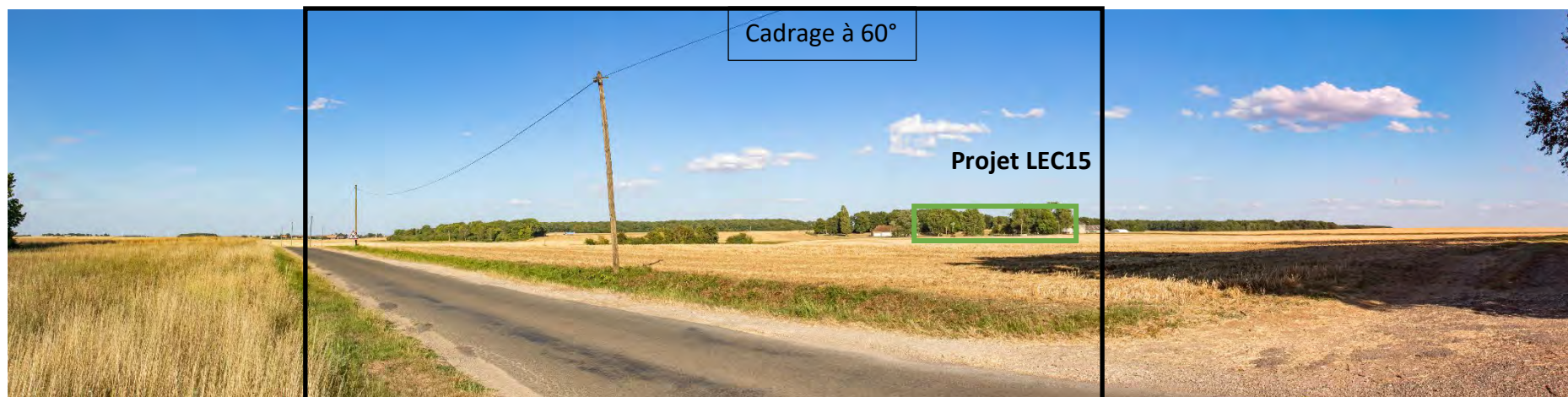


Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 6 115 m





Depuis ce point de vue situé à 6 115 m du projet, les éoliennes du parc éolien de Francourville sont visibles sur la partie gauche du photomontage, les éoliennes du projet ne sont pas visibles. Elles sont dissimulées par la bande boisée existante dans ce territoire.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme



Photomontage N° 59. Depuis la RD 131.6 - Sur le pont enjambant l'A11, proche de Thivars

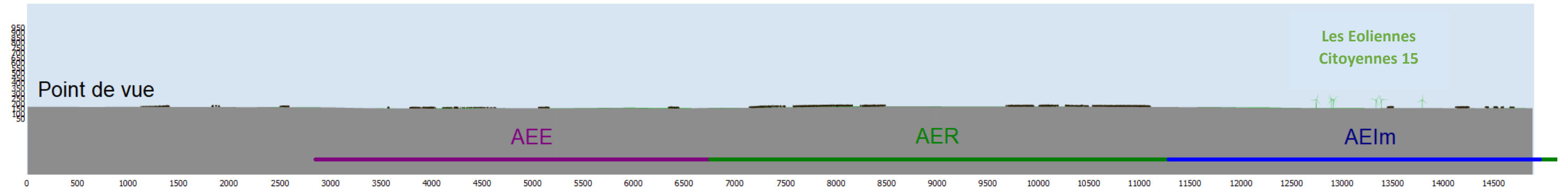
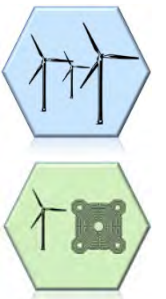
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Décembre 2018  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°27'29"16  
 Y(Nord) : 48°22'6"91  
 Altitude : 161,9 m  
 Aire d'étude : Hors-zone  
 Unité paysagère : Grandes vallées

Le point de vue est situé au Nord-Est du projet, depuis un pont enjambant l'autoroute A11 contournant Chartres.

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

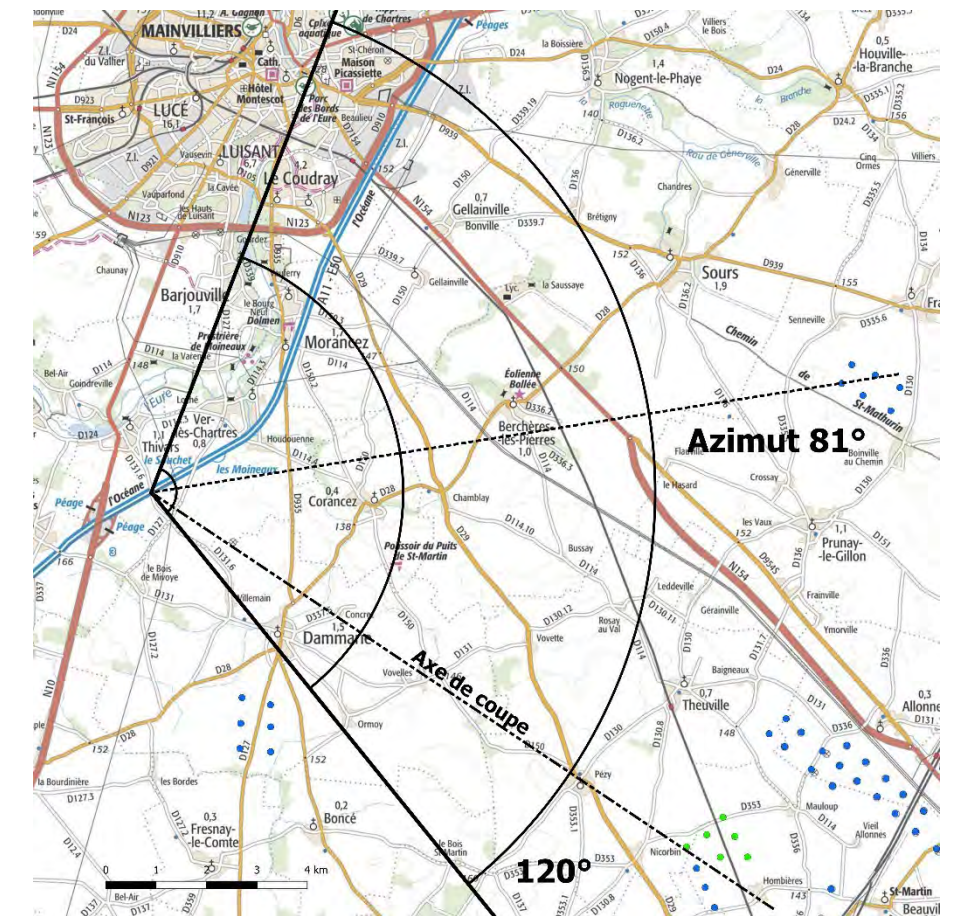
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



Etat initial – 110°

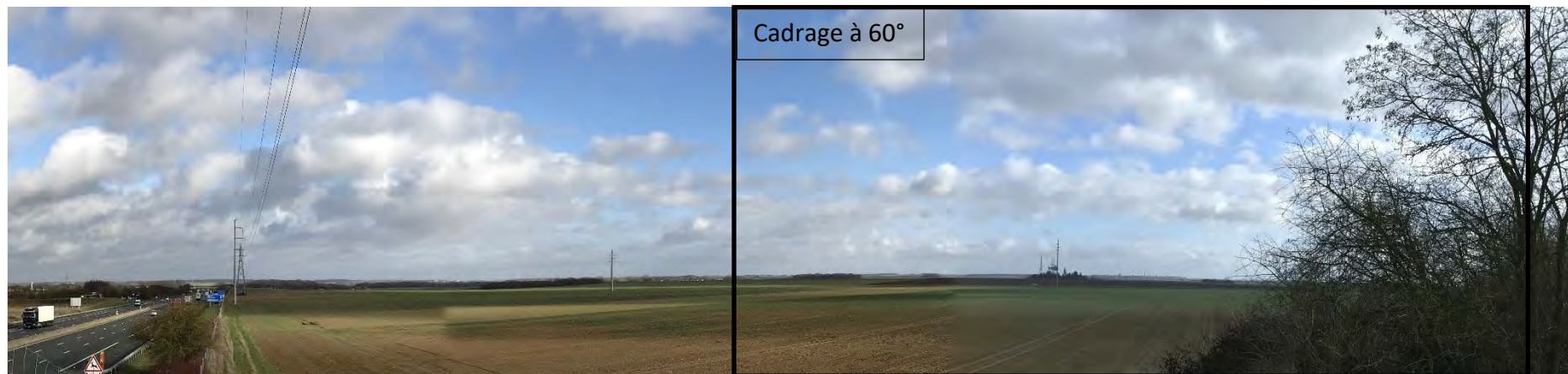


Etat projeté – 110°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 12 747 m





Depuis ce point de vue situé à 12 747 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage ouvert, les parcs éoliens de Francourville, du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot ceux de Genonville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes mais aussi d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage.

La position surélevée du point de vue permet d'apercevoir les nacelles et/ou des bouts de pales des éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes », la partie basse des éoliennes étant dissimulées par une bande boisée.



*Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme*



Photomontage N° 60. Depuis la RD 130.12 - De Vovette vers Rosay-au-Val

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

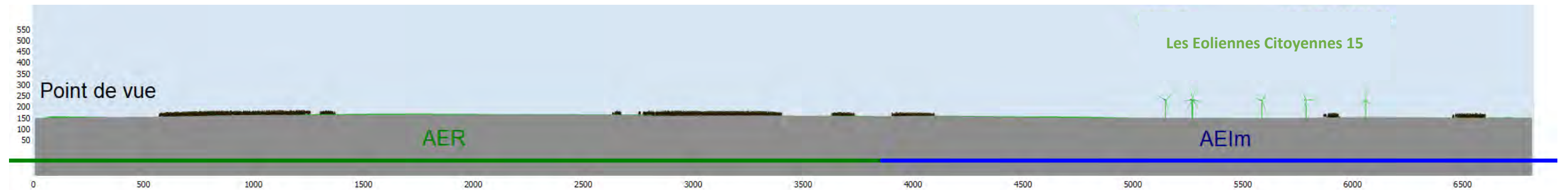
Le point de vue est situé au Nord du projet, en entrée Est de Vovette, depuis la D130.12.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée.

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



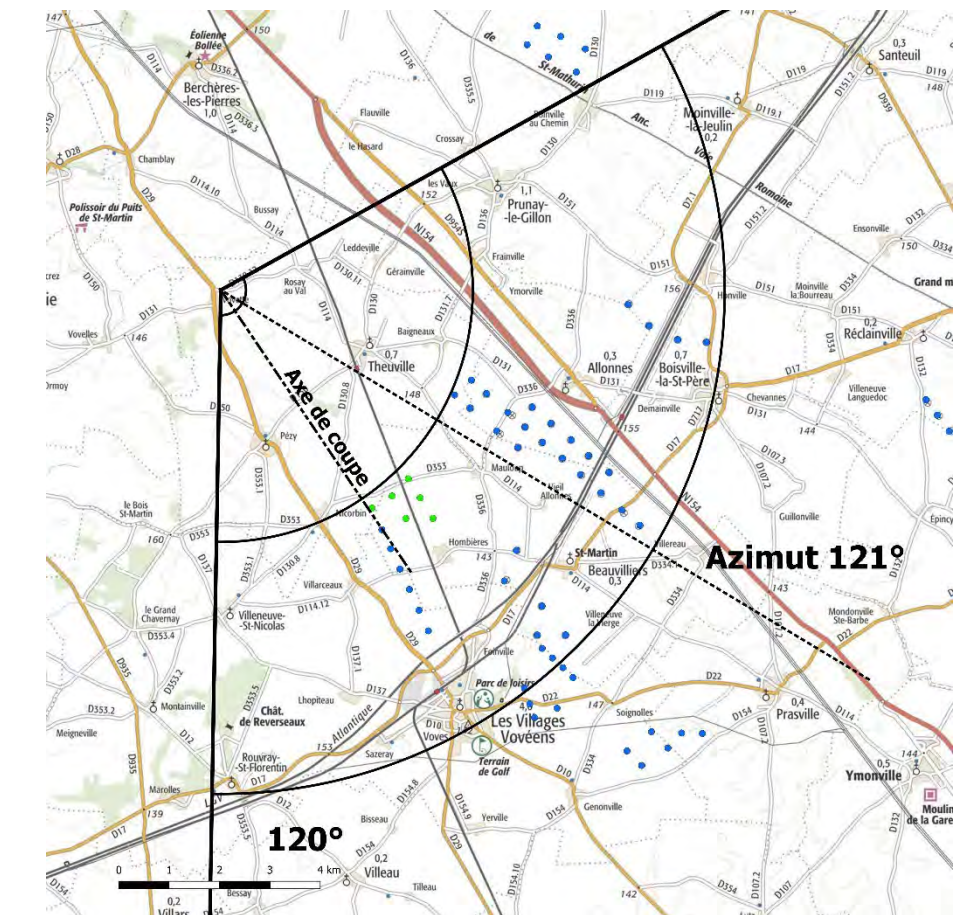
Date : Juillet 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°33'42"13  
 Y(Nord) : 48°20'44"08  
 Altitude : 145,3 m  
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée  
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots



Etat initial – 115°



Etat projeté – 115°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 5 270 m





Depuis ce point de vue situé à 5 270 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage ouvert, les parcs éoliens du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot ceux de Genonville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes mais aussi d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage.

Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent en superposition et dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.

Les zones boisées présentes sur le territoire permettent de dissimuler quasi-intégralement les éoliennes et amènent une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



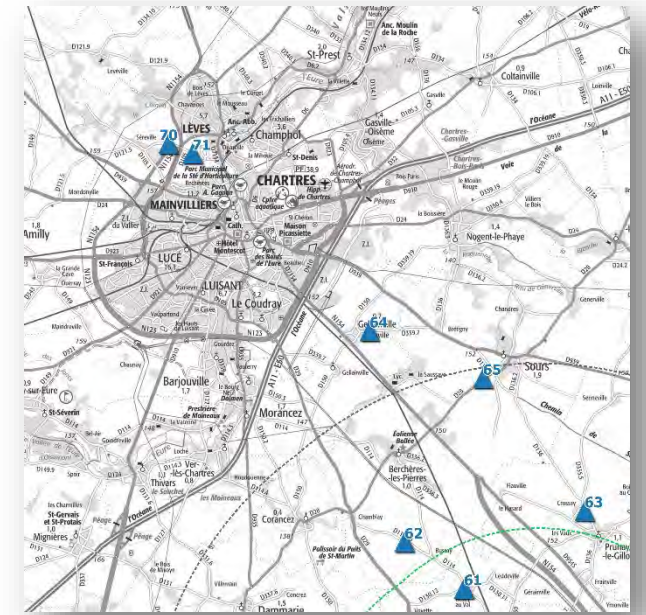
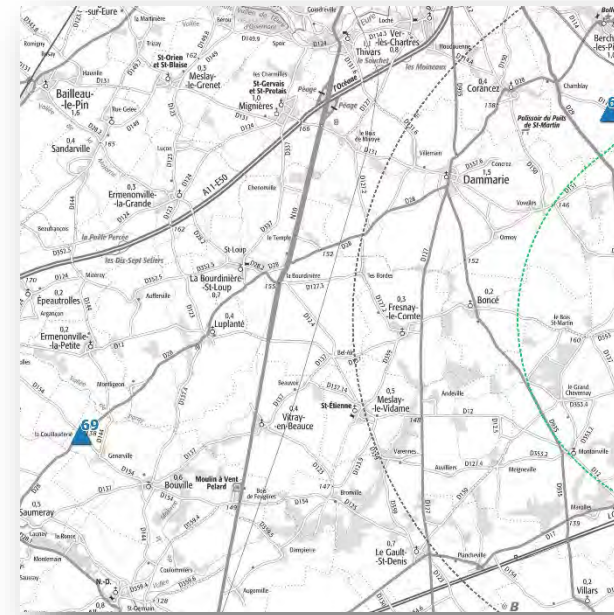
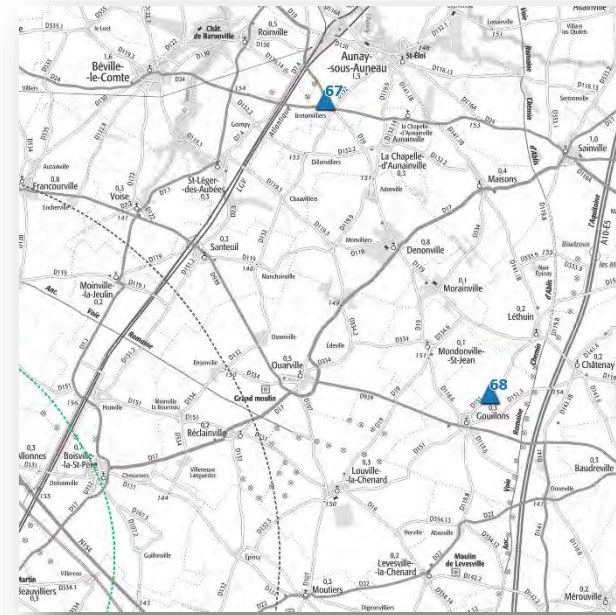
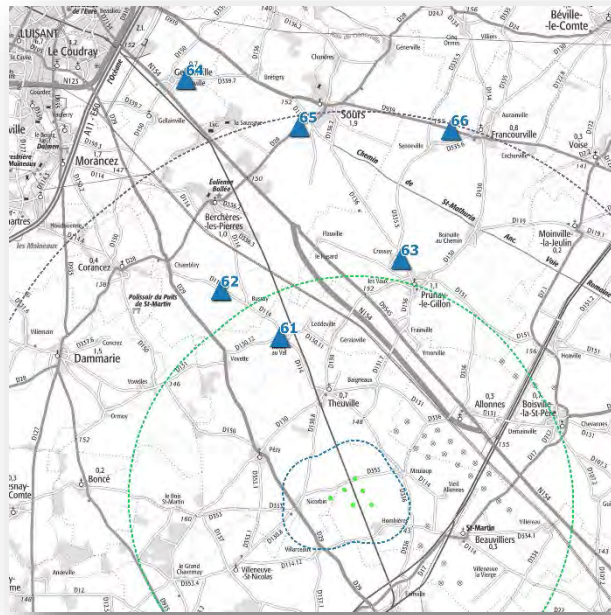
Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme







Photomontage de 61 à 71



Num	Point de vue				Eoliennes projetées (distance_m)						Aire	Désignation	Angle point de vue	Enjeu
	Est	Nord	Altitude NGF (m)	Azimut	LEC15_01	LEC15_02	LEC15_03	LEC15_04	LEC15_05	LEC15_06				
61	1°34'54"31	48°20'59"88	147,5	120	5025	4935	5451	5687	5207	4761	Aire d'étude rapprochée	Depuis la RD 130.12 - Depuis Rosay-au-Val, vers Vovette (Theuville)	120°	Impact visuel
62	1°33'27"42	48°21'43"89	146	130	6996	6985	7507	7802	7323	6877	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 114.10 - De Chamblay vers Bussay, à proximité de la Pierre Nochat (Berchères-les-Pierres)	120°	Impact visuel
63	1°37'46"63	48°22'16"83	153	208	7406	7070	7446	7361	6993	6662	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 136 - De la sortie Sud-Est de Crossay en allant vers Prunay-le-Gillon	120°	Impact visuel
64	1°32'31"26	48°25'6"21	147	143	13180	13090	13603	13809	13334	12892	Hors zone d'étude	Depuis la RD 339.7 - Sortie de Bonville (Gellainville) en direction de Sours	120°	Impact visuel
65	1°35'16"42	48°24'22"77	152	159	11091	10892	11369	11457	11010	10596	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 28 - De la sortie Sud-Ouest de Sours vers la RN 154	115°	Impact visuel
66	1°38'55"56	48°24'22"11	156,5	230	11523	11174	11530	11405	11063	10754	Aire d'étude éloignée	Depuis le RD 939 - En sortie de Francourville	120°	Impact visuel / Co visibilité
67	1°46'54"72	48°25'45"92	156,6	230	18979	18527	18657	18291	18163	18055	Hors zone d'étude	Depuis la RD19 - En sortie de Bretonvilliers	120°	Impact visuel / Co visibilité
68	1°50'58"95	48°21'5"71	152,5	271	18934	18489	18337	17818	17956	18095	Hors zone d'étude	Depuis la RD 151 - Entre Gouillons et Léthuin	120°	Impact visuel / Co visibilité
69	1°20'53"93	48°16'23"59	139,5	54	19287	19723	19914	20447	20266	20106	Hors zone d'étude	Depuis le croisement entre la RD 154 et la RD 28 - La couillauderie	120°	Impact visuel / Co visibilité
70	1°27'35"57	48°28'2"58	155,5	131	20746	20740	21261	21542	21062	20615	Hors zone d'étude	Depuis la RD 121,5 - En sortie de Séreville	120°	Impact visuel / Co visibilité
71	1°28'10"75	48°27'53"67	158,5	140	20145	20127	20649	20920	20440	19993	Hors zone d'étude	Depuis un chemin proche de Séreville	120°	Impact visuel / Co visibilité



Photomontage N° 61. Depuis la RD 130.12 - Depuis Rosay-au-Val, vers Vovette (Theuville)

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

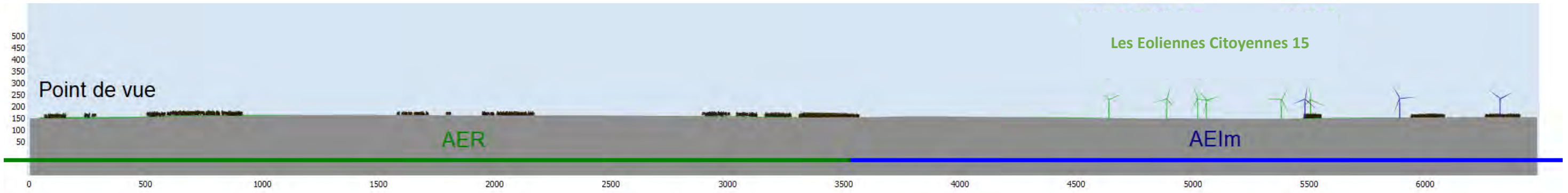
Le point de vue est situé au Nord du projet, en entrée Ouest de Rosay-au-Val, depuis la D130.12.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée.

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



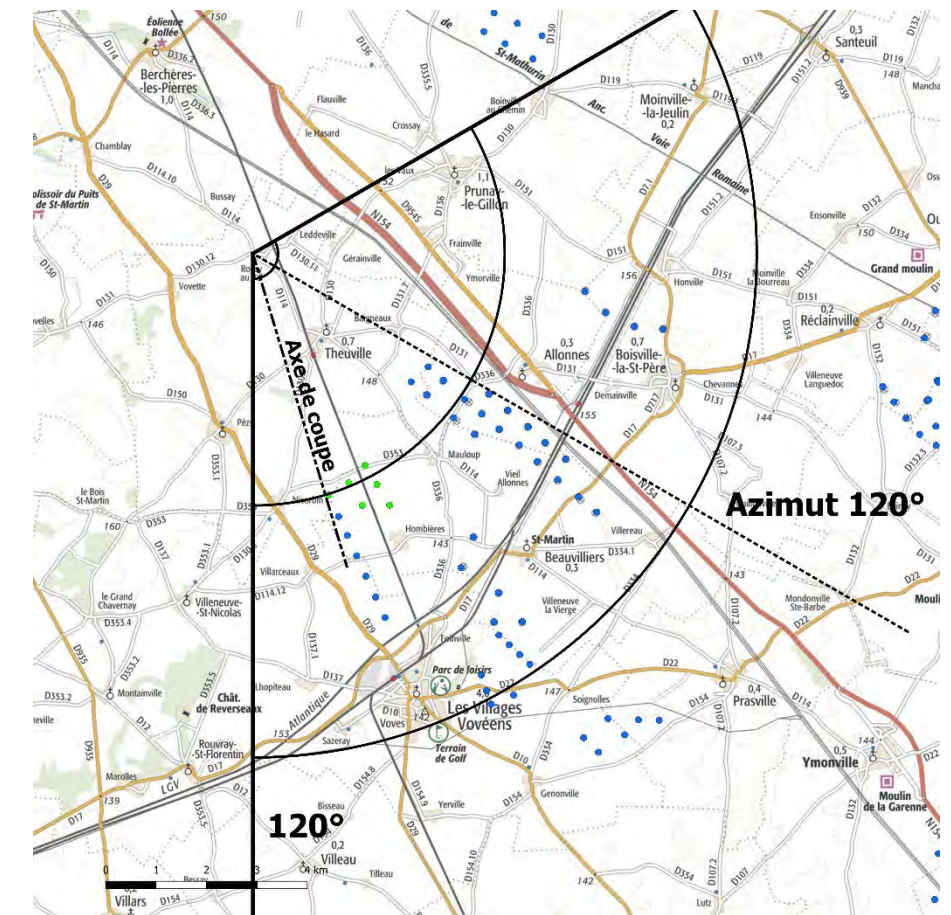
Date : Juillet 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°34'54"31  
 Y(Nord) : 48°20'59"88  
 Altitude : 147,5 m  
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée  
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots



Etat initial - 120°



Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-06 à environ 4 761 m





Depuis ce point de vue situé à 4 761 m du projet, les éoliennes du parc du Moulin d'Emanville sont visibles mais les zones boisées dissimulent en grande partie les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 ».



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme



Photomontage N° 62. Depuis la RD 114.10 - De Chamblay vers Bussay, à proximité de la Pierre Nochat (Berchères-les-Pierres)

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

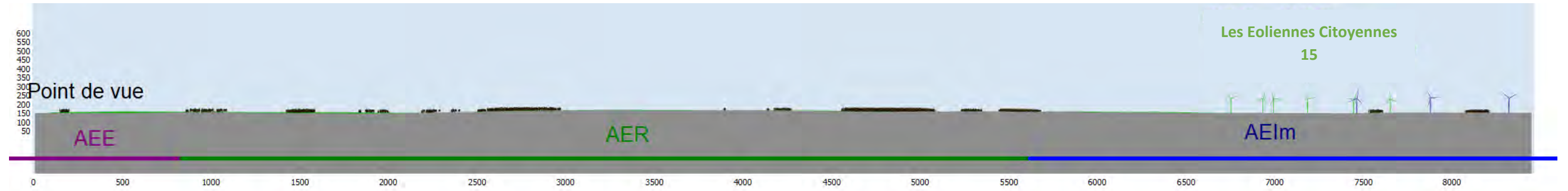
Le point de vue est situé au Nord du projet, depuis la D114.10 entre Chamblay et Bussay.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 6km).

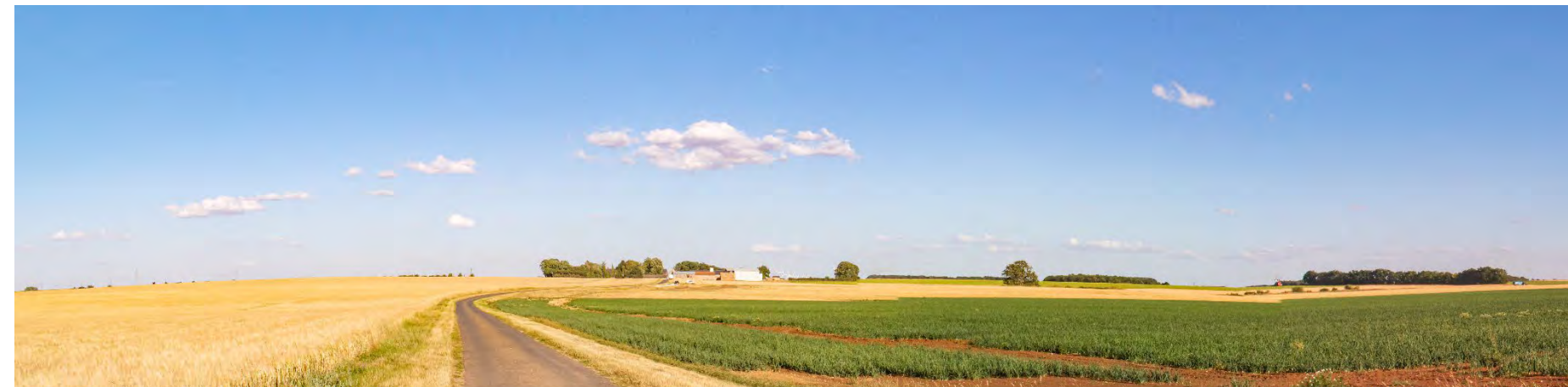
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



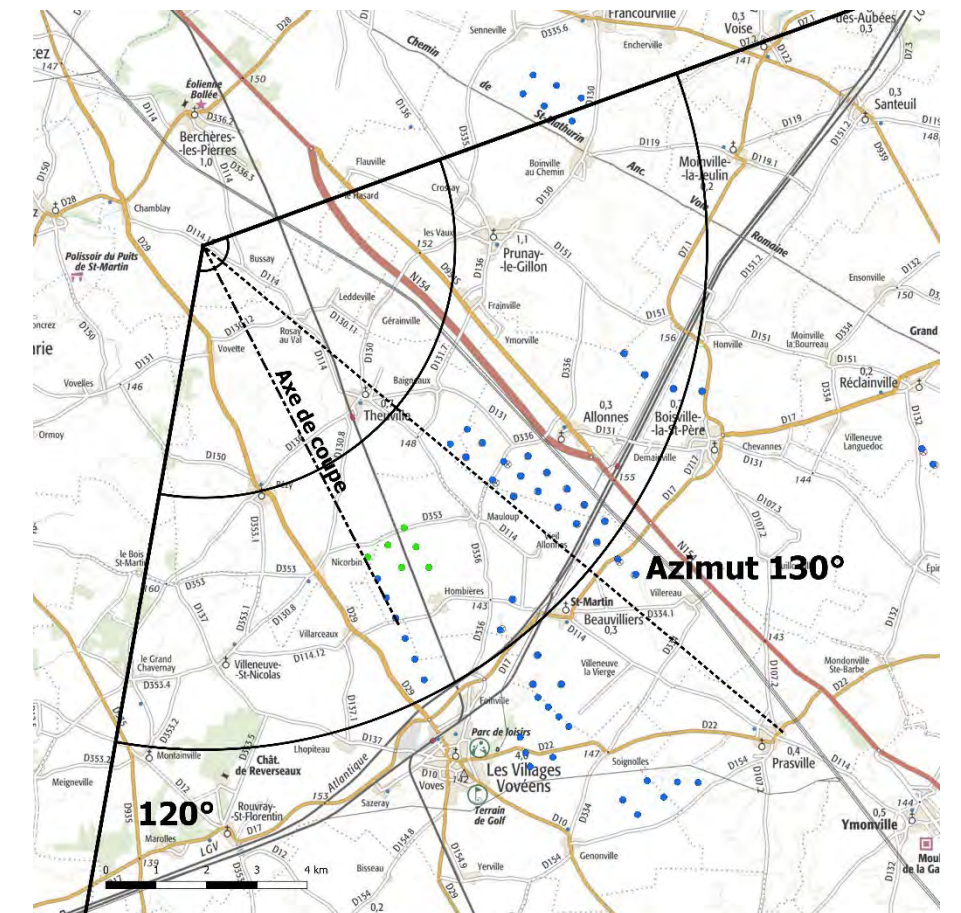
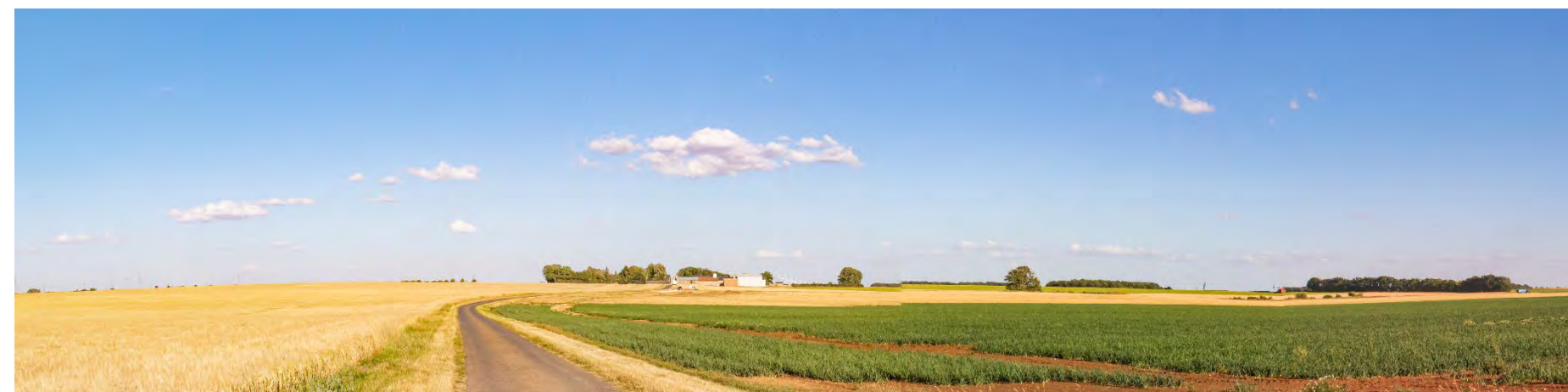
Date : Juillet 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°33'27"42  
 Y(Nord) : 48°21'43"89  
 Altitude : 146 m  
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée  
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots



Etat initial - 120°

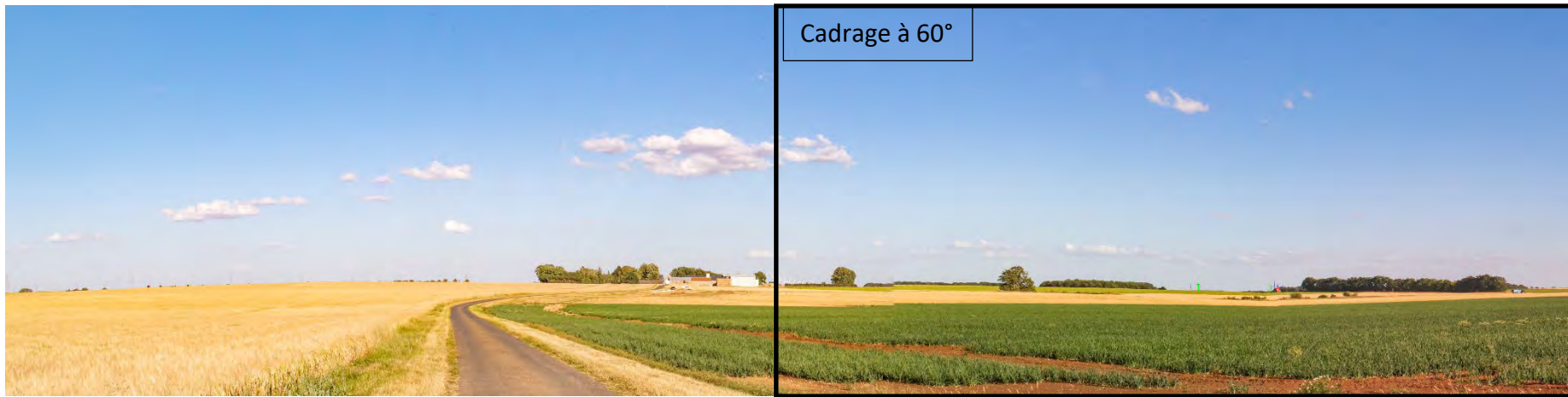


Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-06 à environ 6 877 m





Depuis ce point de vue situé à 6 877 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage, les parcs éoliens de Francourville, du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot ceux de Genonville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes mais aussi d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage.





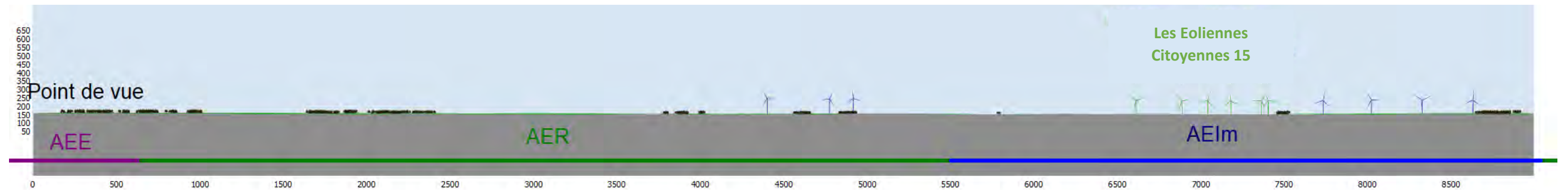
Photomontage N° 63. Depuis la RD 136 - De la sortie Sud-Est de Crossay en allant vers Prunay-le-Gillon

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Le point de vue est situé au Nord-Est du projet, depuis Crossay et Prunay-le-Gillon.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 6km).

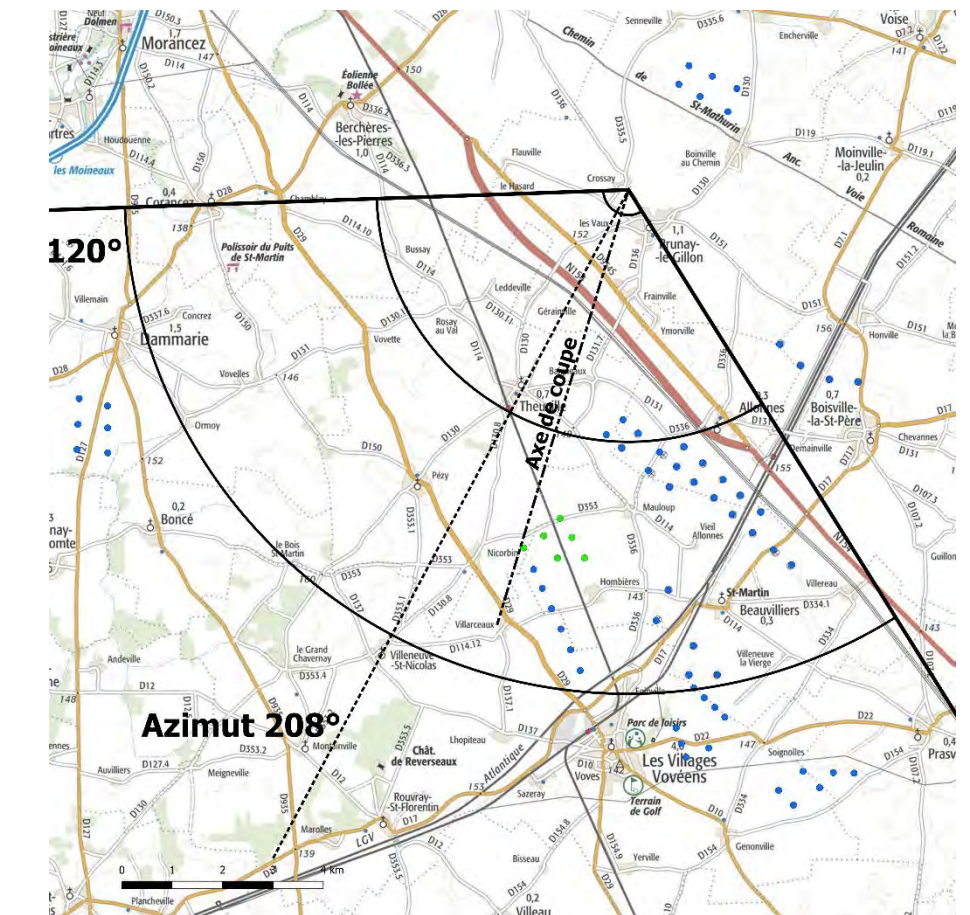
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



Etat initial – 120°

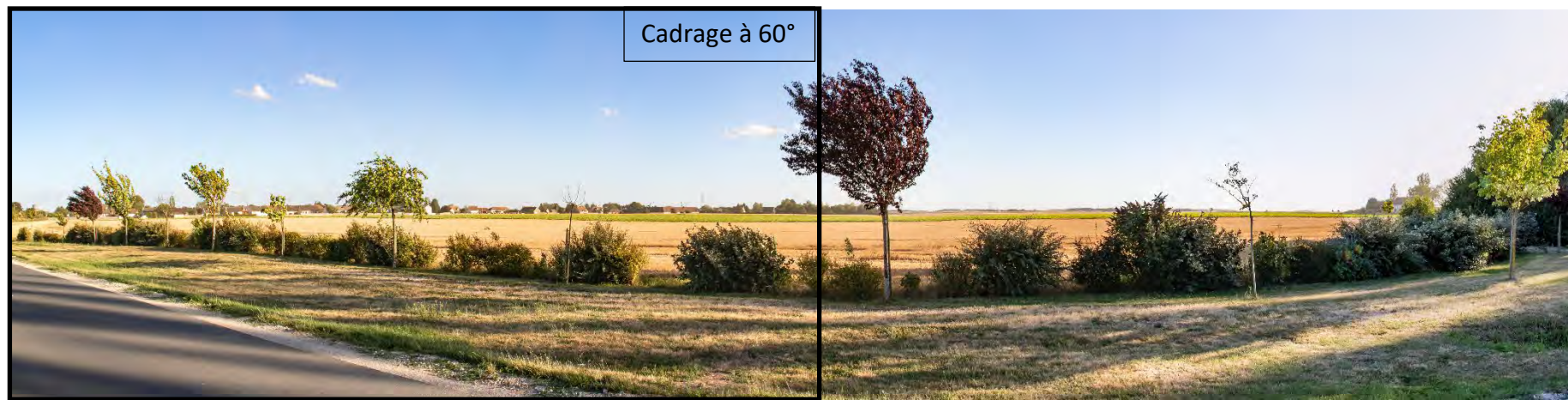


Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-06 à environ 6 662 m





Depuis ce point de vue situé à 6 662m du projet, les éoliennes du parc éolien existant du Moulin d'Emmanville sont visibles surplombant les toitures des habitations proches du point de vue.  
Des bouts de pales des éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes » sont visibles, dépassant les toits et les arbres. Les éoliennes du projet viennent en superposition à celles déjà présentes et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



*Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme*



Photomontage N° 64. Depuis la RD 339.7 - Sortie de Bonville (Gellainville) en direction de Sours

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

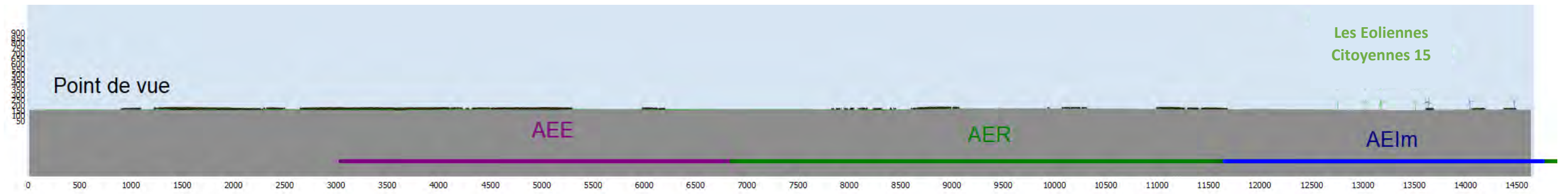
Le point de vue est situé au Nord du projet, depuis Gellainville, au Sud-Est de Chartres

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

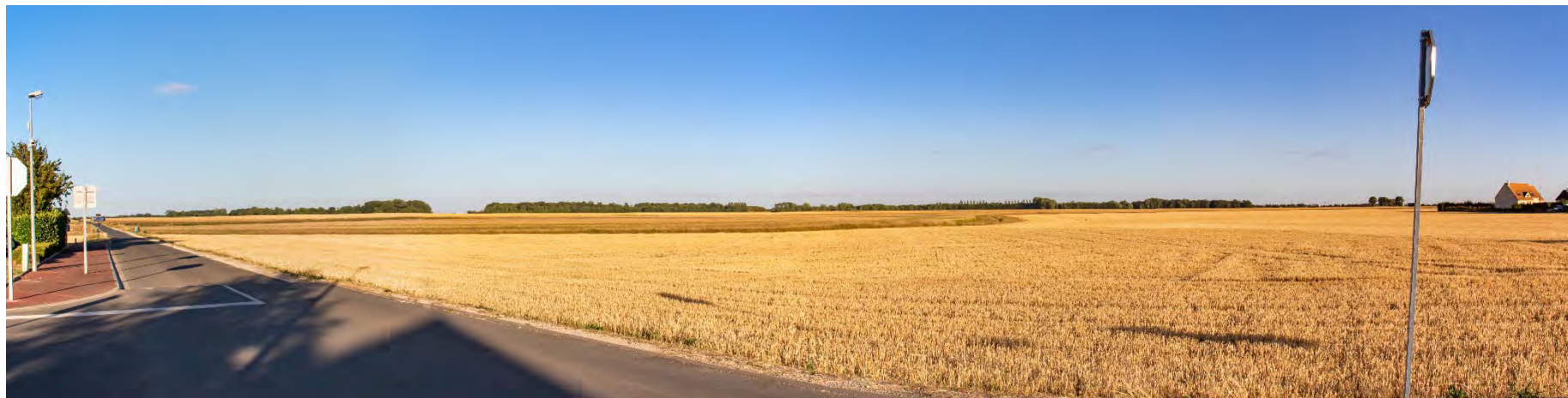
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



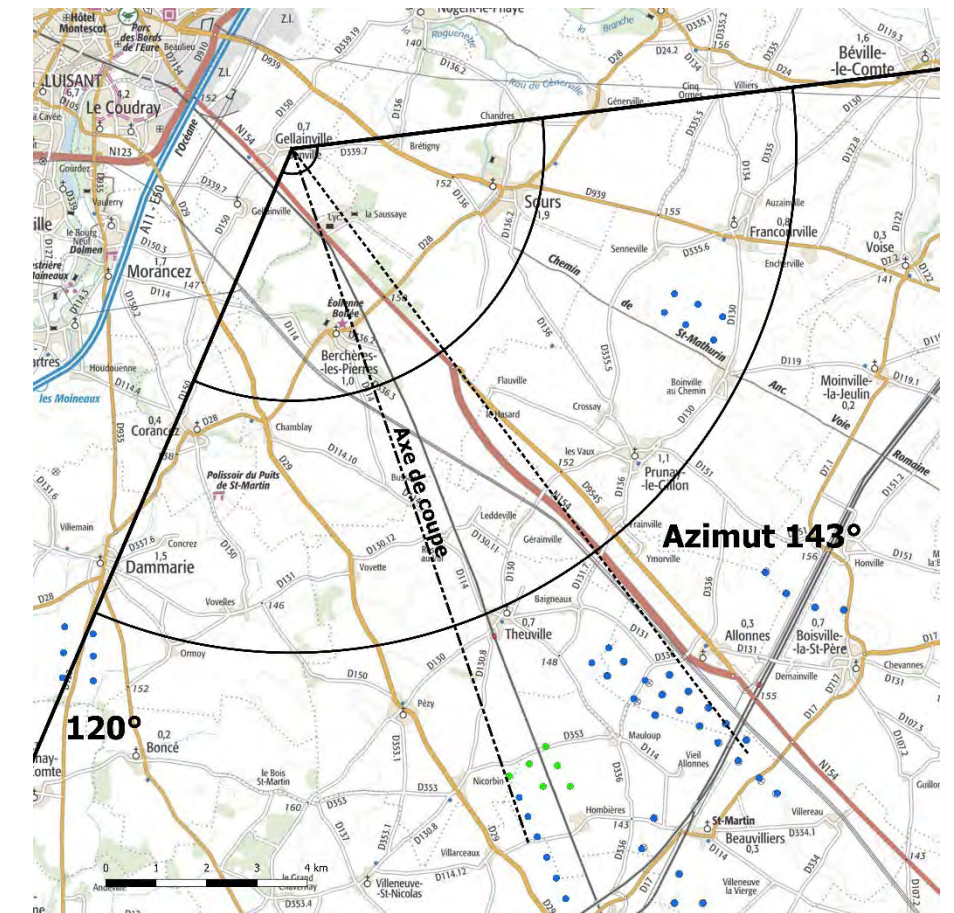
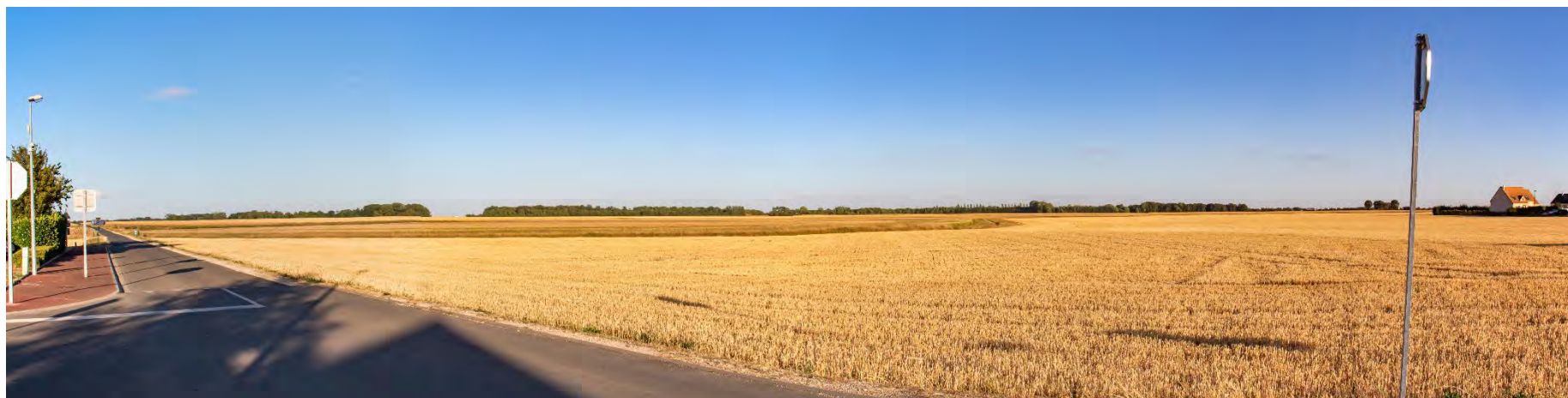
Date : Juillet 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°32'31"26  
 Y(Nord) : 48°25'6"21  
 Altitude : 147 m  
 Aire d'étude : Hors-zone  
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots



Etat initial - 120°



Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-06 à environ 12 892 m





Depuis ce point de vue situé à 12 892 m du projet, les éoliennes du projet ne sont pas visibles.  
Le relief, les zones boisées plus nombreuses et plus importantes sur ce territoire ainsi que la distance d'éloignement du point de vue par rapport au projet qui influence la hauteur relative de l'éolienne permettent de dissimuler les éoliennes.



*Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme*



Photomontage N° 65. Depuis la RD 28 - De la sortie Sud-Ouest de Sours vers la RN 154

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

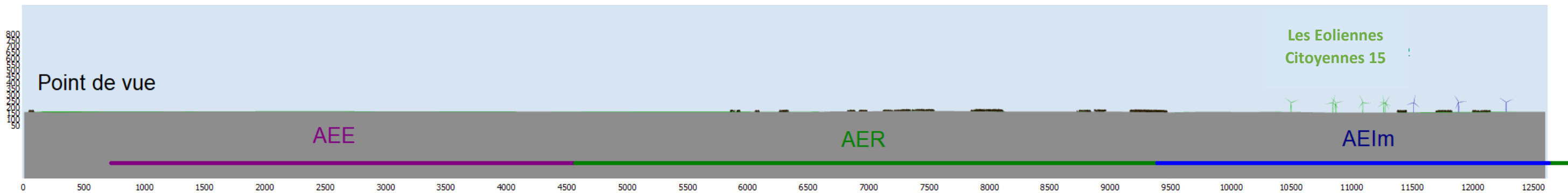
.Le point de vue est situé au Nord du projet, depuis la sortie Ouest de Sours, sur la D28

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 6km).

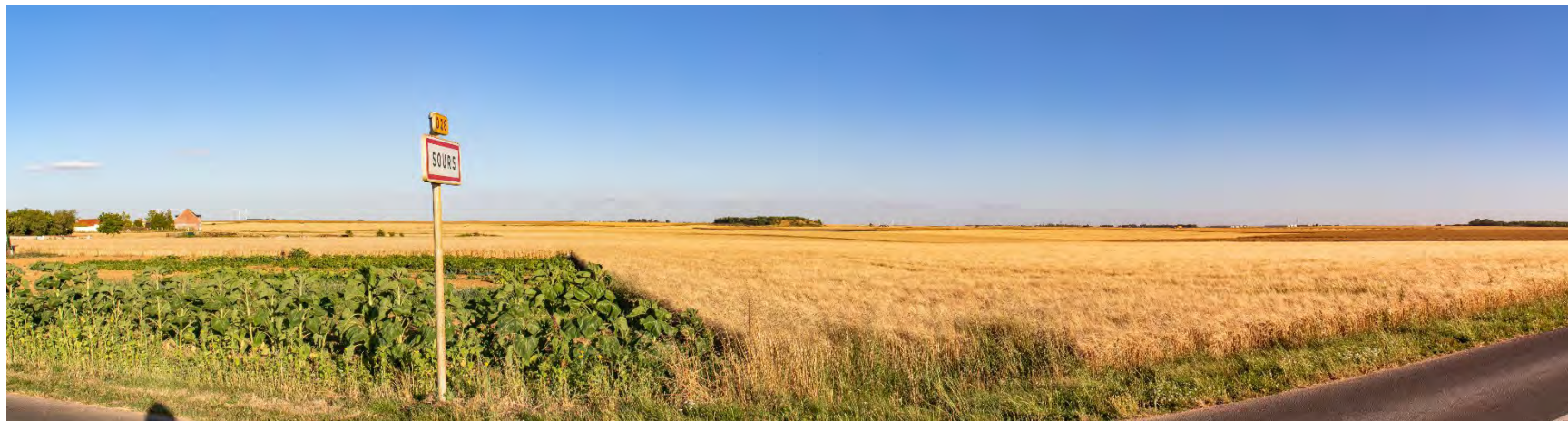
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



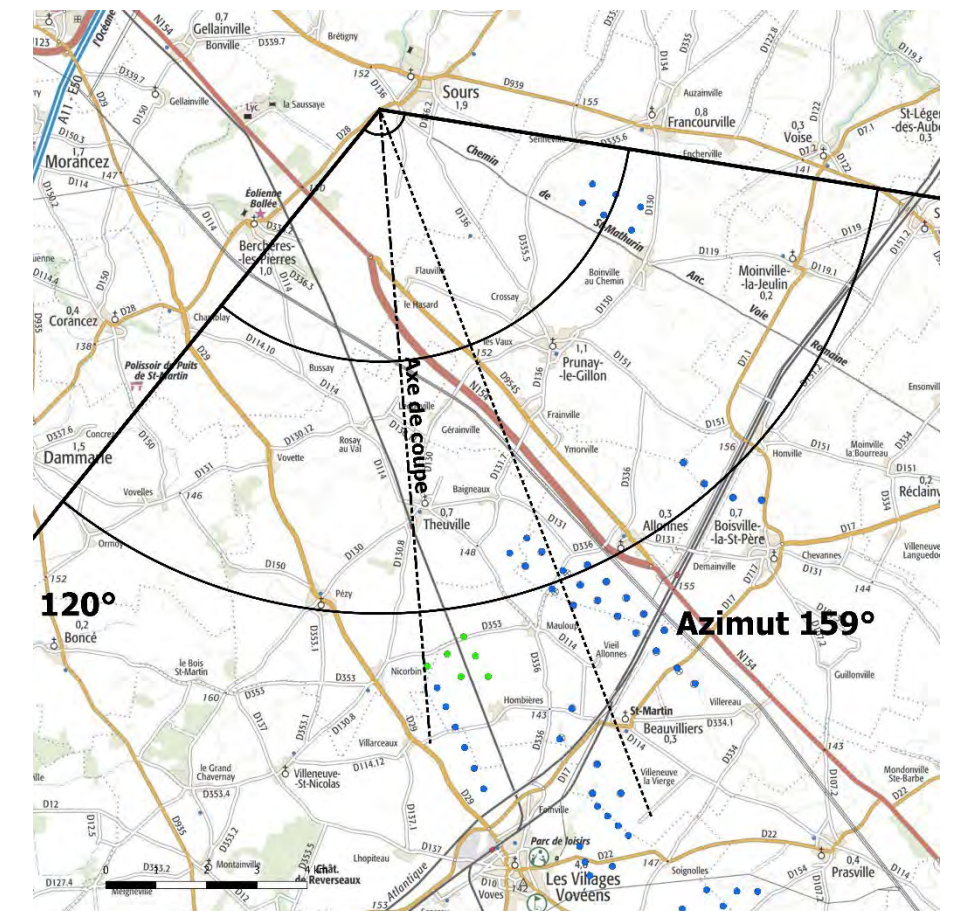
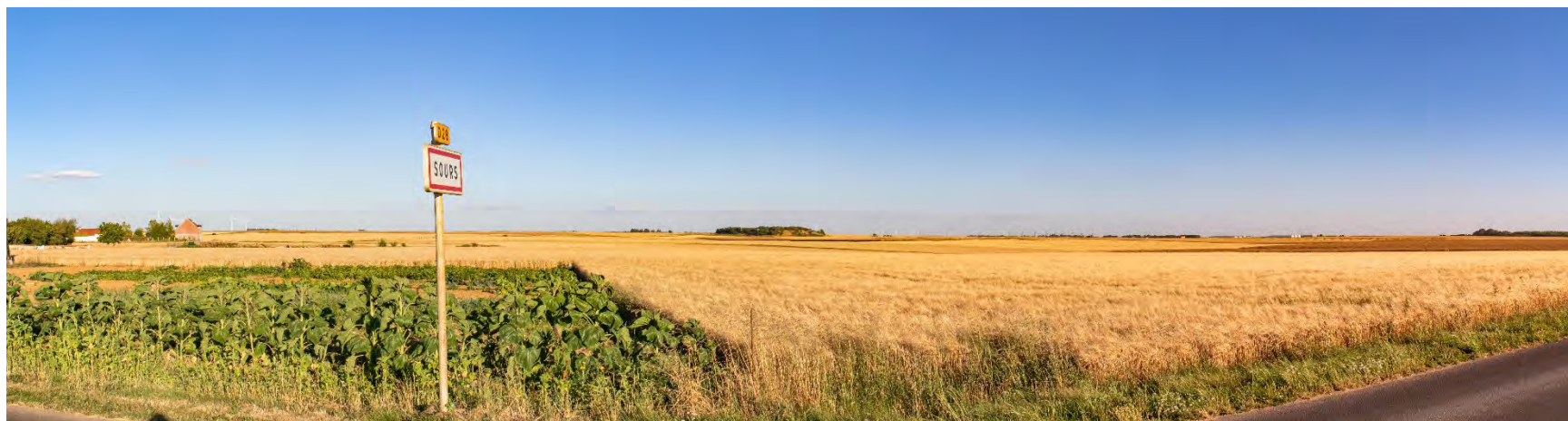
Date : Juillet 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°35'16"42  
 Y(Nord) : 48°24'22"77  
 Altitude : 152 m  
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée  
 Unité paysagère : Petites vallées



Etat initial – 115°

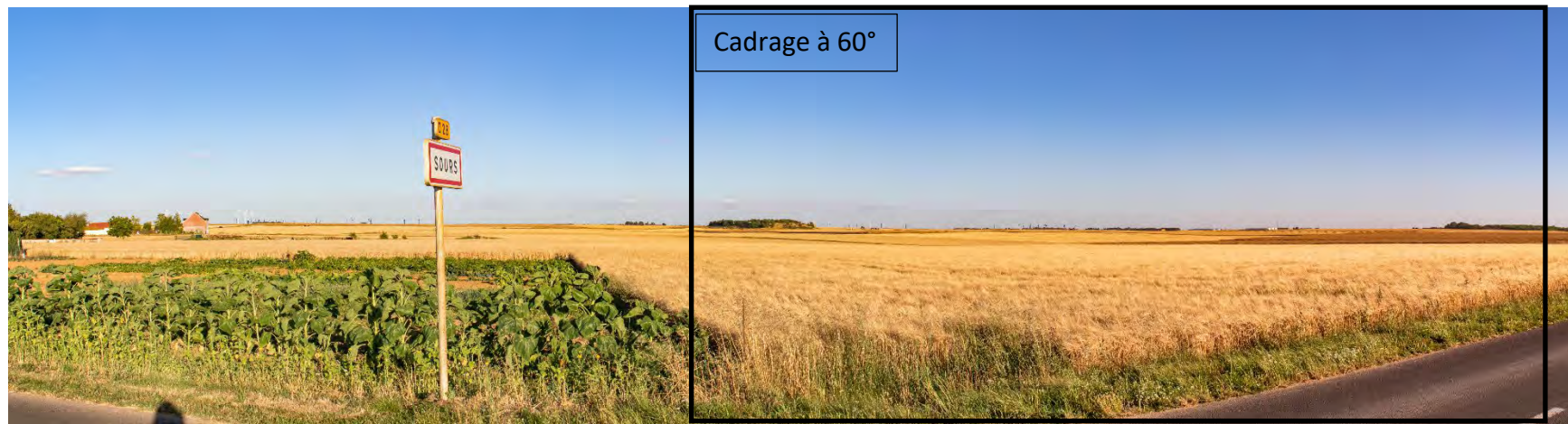


Etat projeté – 115°



Eolienne la plus proche : LEC15-06 à environ 10 596 m





Depuis ce point de vue situé à 10 596 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage, les parcs éoliens de Francourville, du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot ceux de Genonville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes mais aussi d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage. Ces éoliennes soulignent l'horizon en créant une ligne plus ou moins dense. Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



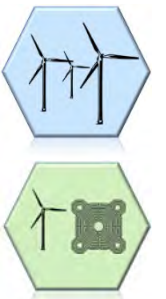
*Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme*



Photomontage N° 66. Depuis le RD 939 - En sortie de Francourville

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

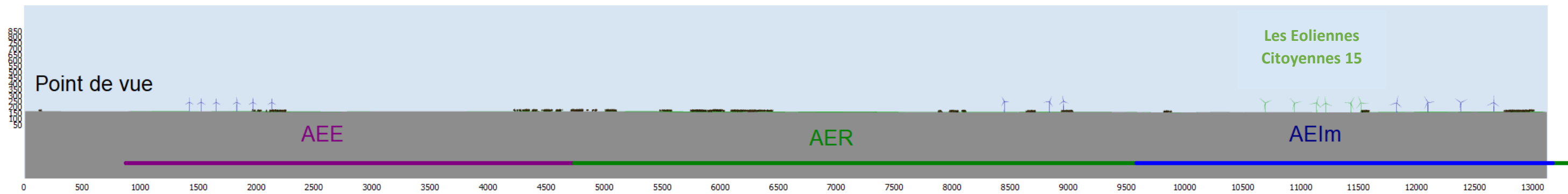
Le point de vue est situé au Nord du projet, depuis la D939 entre Sours et Francourville.



Date : Décembre 2018  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°38'55"56  
 Y(Nord) : 48°24'22"11  
 Altitude : 156,5 m  
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée  
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 6km).

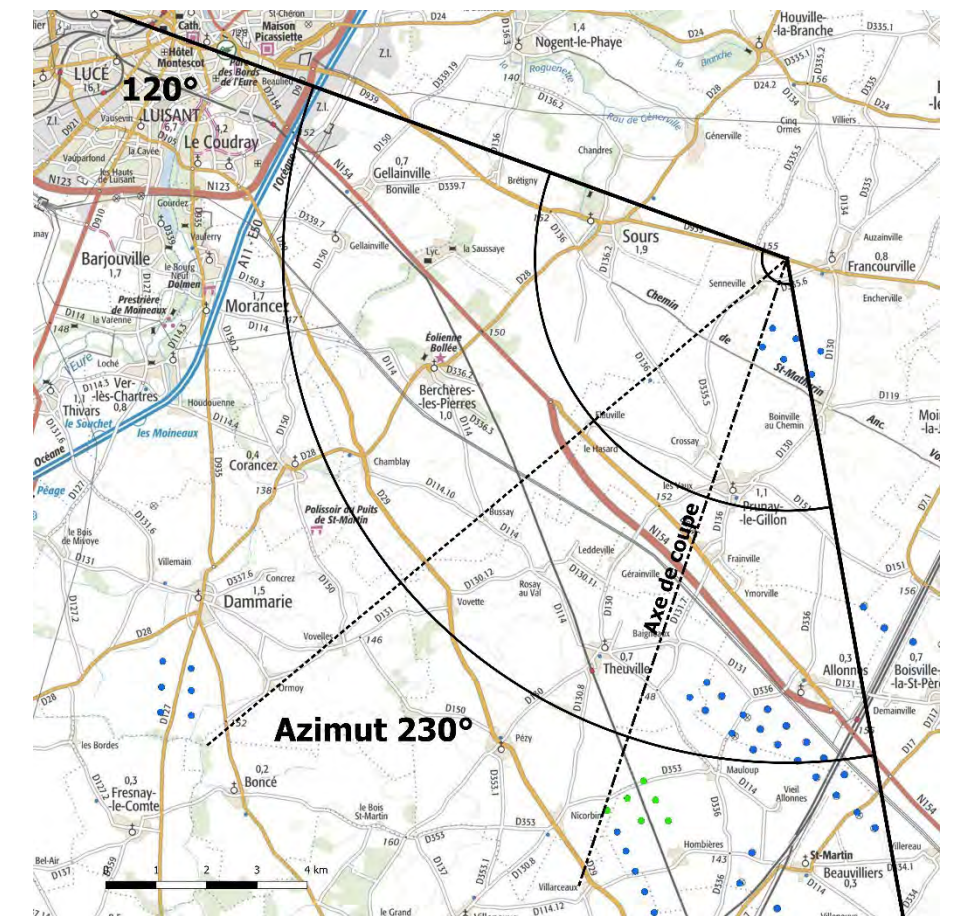
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-06 à environ 10 754 m





Depuis ce point de vue situé à 10 754 m du point de vue, les éoliennes du parc éolien de Francourville sont visibles et prégnantes dans le paysage. Les éoliennes du projet seront visibles en arrière-plan, en superposition avec d'autres parcs éoliens tel que le parc du Moulin d'Emmanville et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.





Photomontage N° 67. Depuis la RD19 - En sortie de Bretonvilliers

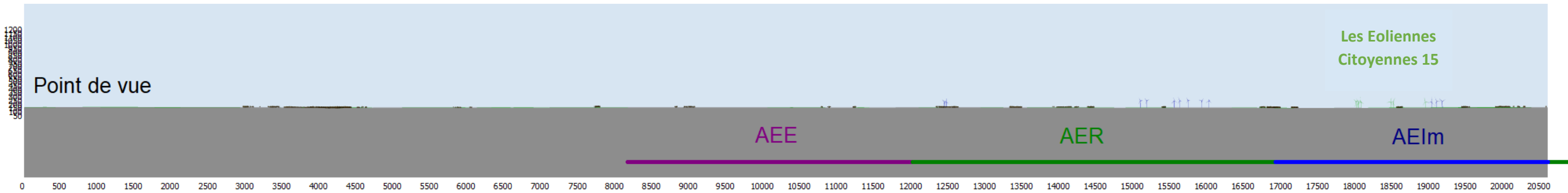
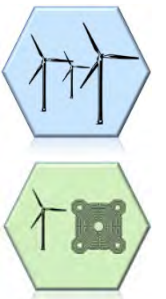
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Février 2019  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°46'54"72  
 Y(Nord) : 48°25'45"92  
 Altitude : 156,6 m  
 Aire d'étude : Hors zone d'étude  
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

Le point de vue est situé au Nord-est du projet, en sortie de Aunay-sous-Auneau.

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

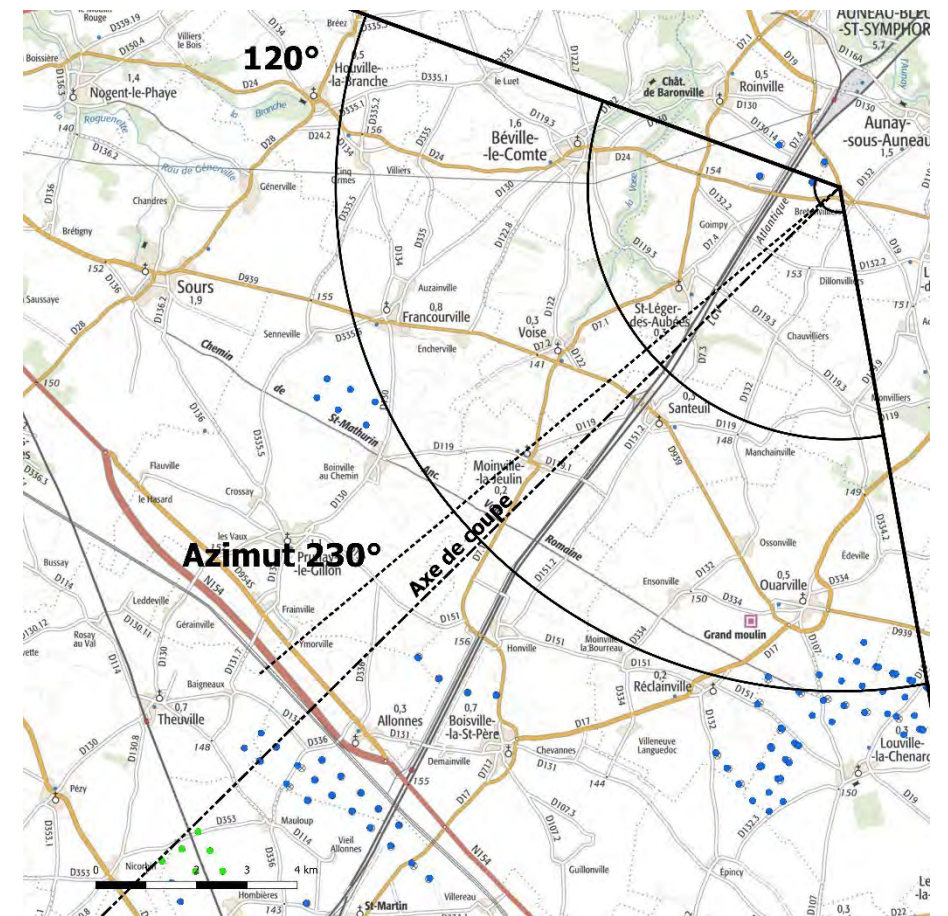
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



Etat initial – 120°

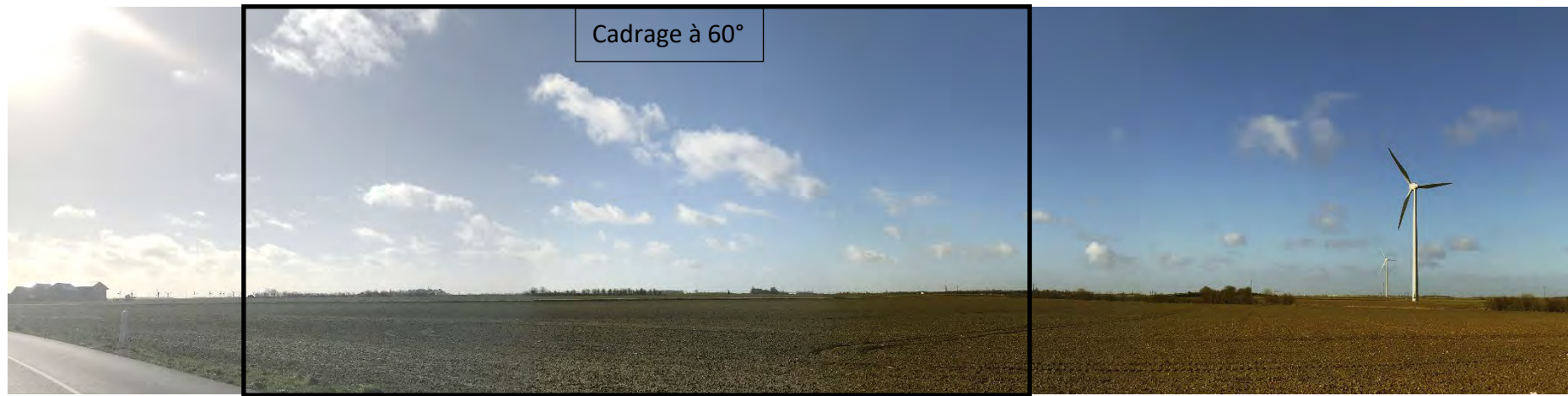


Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-06 à environ 18 055 m





Depuis ce point de vue situé à 18 055 m du projet, à cette distance d'observation, la hauteur relative des éoliennes du projet est telle qu'elle les rend visuellement peu présentes, non marquantes sur le paysage et facilement dissimulées par les obstacles visuels naturels et bâtis du paysage.



*Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme*



Photomontage N° 68. Depuis la RD 151 - Entre Gouillons et Léthuain

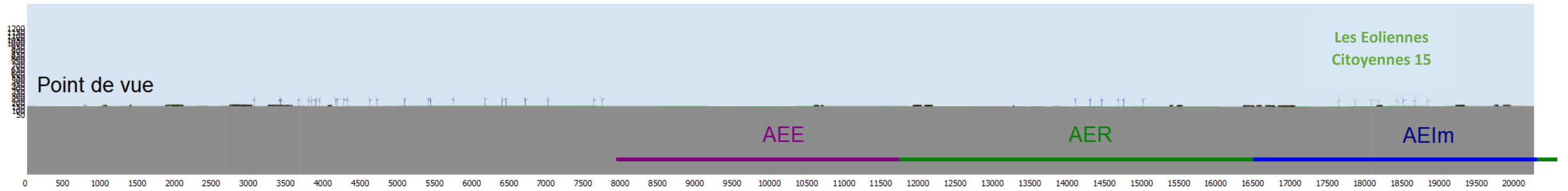
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Le point de vue est situé à l'Est du projet.

Date : Février 2019  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°50'58"95  
 Y(Nord) : 48°21'5"71  
 Altitude : 152,5 m  
 Aire d'étude : Hors zone d'étude  
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

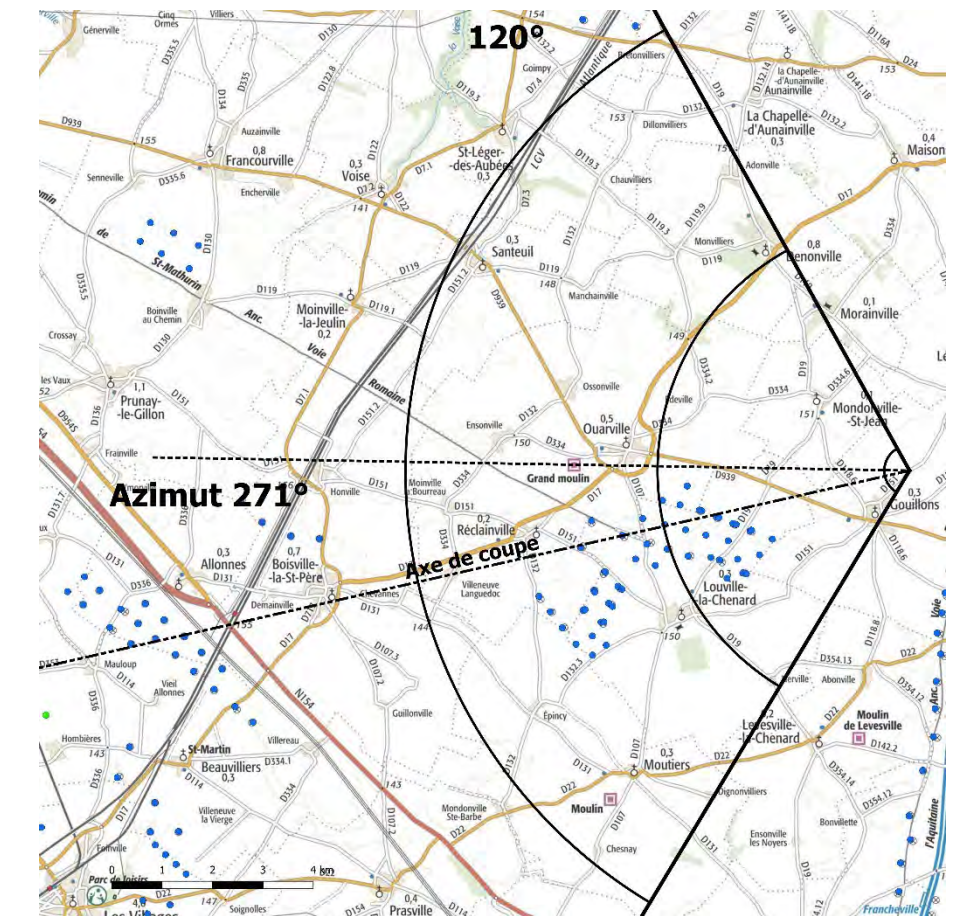
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-04 à environ 17 818 m





Depuis ce point de vue situé à 17 818 m du projet, à cette distance d'observation, la hauteur relative des éoliennes du projet est telle qu'elle les rend visuellement peu présentes, non marquantes sur le paysage et facilement dissimulées par les obstacles visuels naturels et bâtis du paysage.

les éoliennes constituant l'ensemble des parcs éoliens situés sur Louville-La-Chenard et les communes voisines sont très prégnantes dans le paysage. Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes 04 » viennent en superposition de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme



Photomontage N° 69. Depuis le croisement entre la RD 154 et la RD 28 - La couillauderie

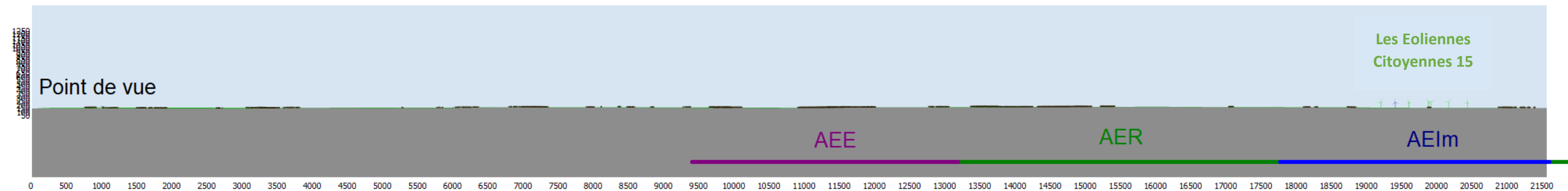
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Le point de vue est situé à l'Ouest du projet.

Date : Février 2019  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°20'53"93  
 Y(Nord) : 48°16'23"59  
 Altitude : 139,5 m  
 Aire d'étude : Hors zone d'étude  
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

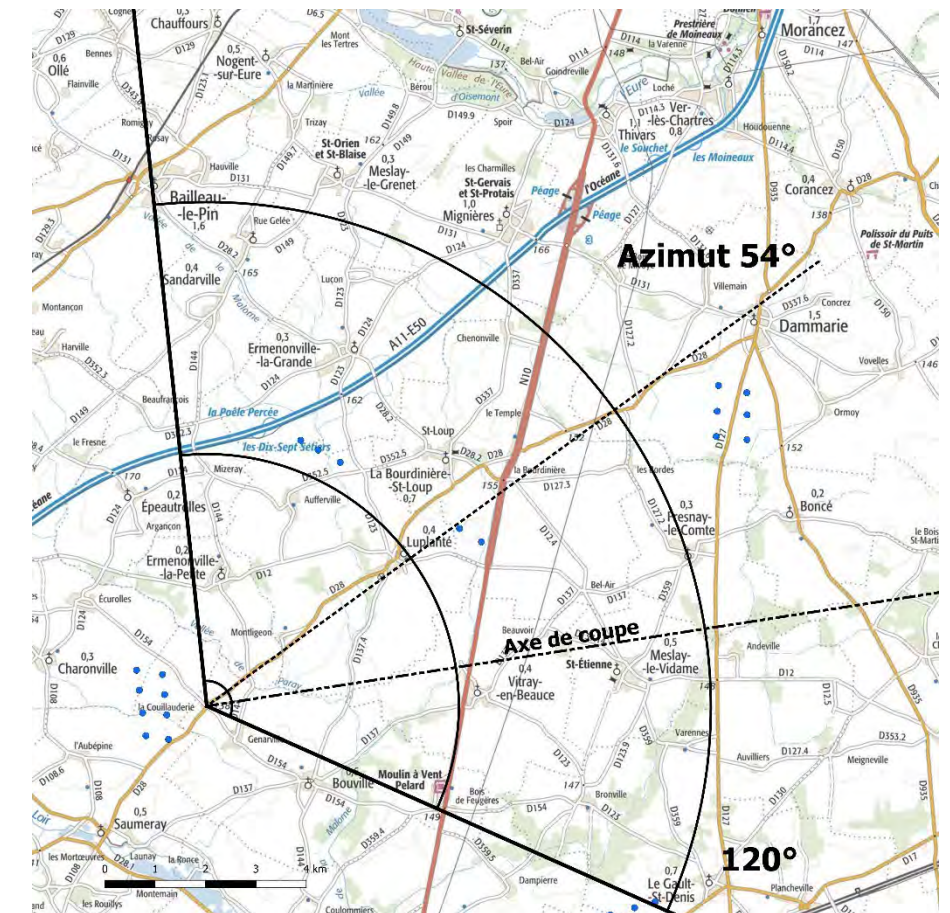
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 19 287 m





Depuis ce point de vue situé à 19 287 m du projet, à cette distance d'observation, la hauteur relative des éoliennes du projet est telle qu'elle les rend visuellement peu présentes, non marquantes sur le paysage et facilement dissimulées par les obstacles visuels naturels et bâtis du paysage.

Le relief, les zones boisées plus nombreuses et plus importantes sur ce territoire ainsi que la distance d'éloignement du point de vue par rapport au projet, qui influence la hauteur relative de l'éolienne, permettent de dissimuler les éoliennes.





Photomontage N° 70. Depuis la RD 121,5 – En sortie de Séreville

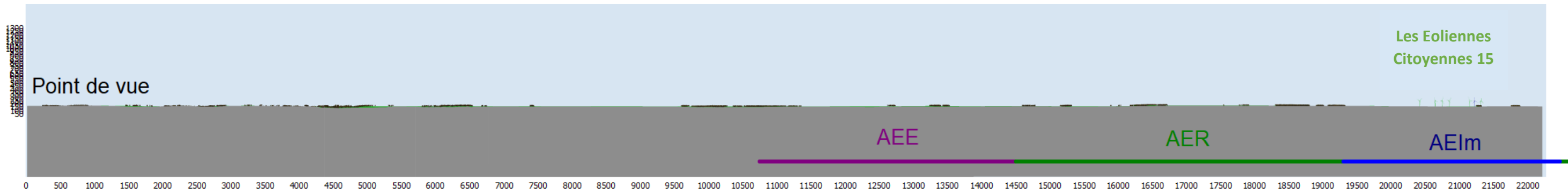
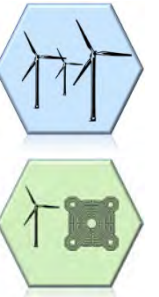
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Le point de vue est situé au bord de la RD 121,5, en sortie de Séreville.

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.

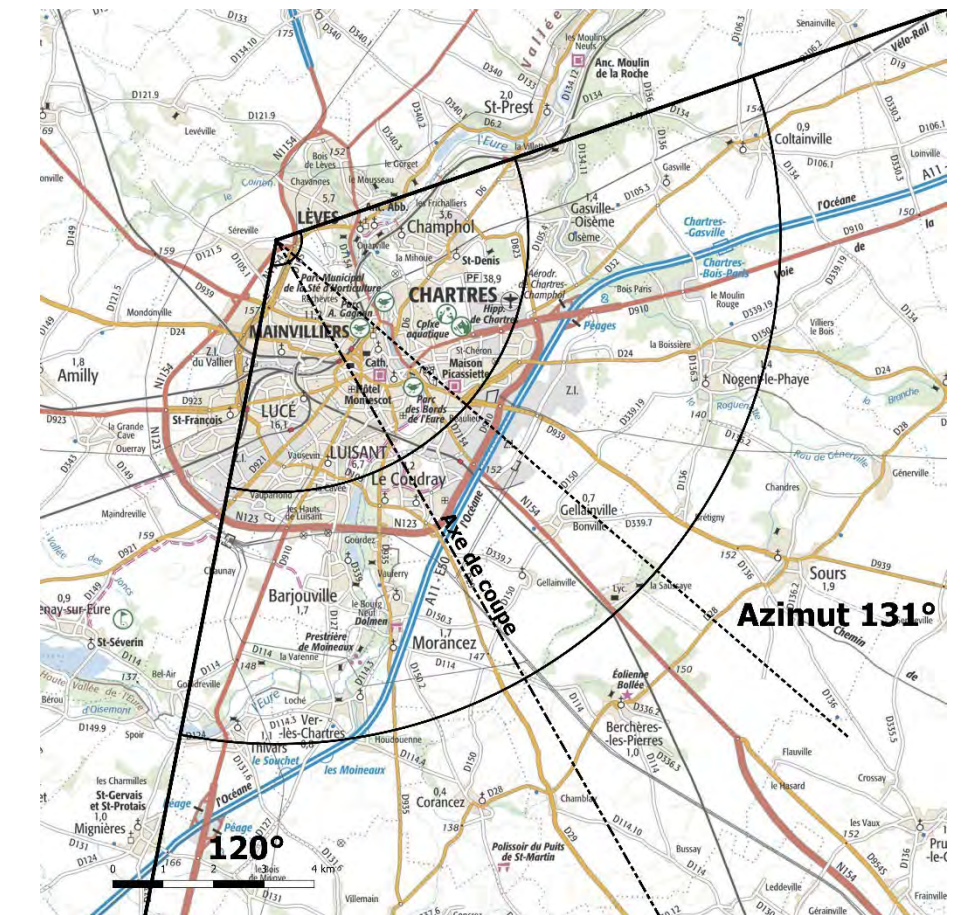
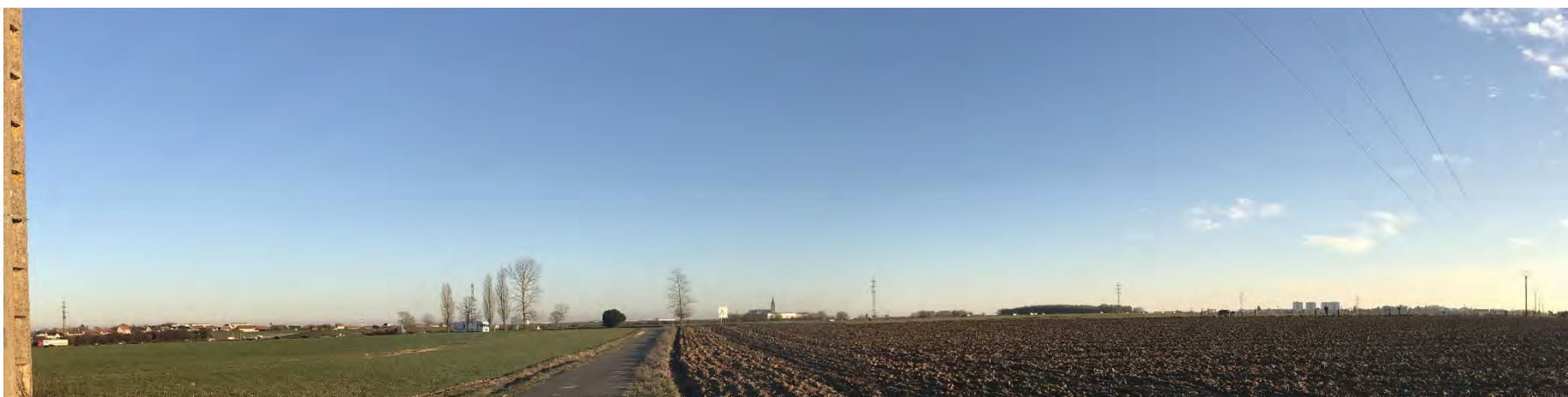
Date : Novembre 2020  
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°27'35"57  
 Y(Nord) : 48°28'2"58  
 Altitude : 155,5 m  
 Aire d'étude : Hors zone d'étude  
 Unité paysagère : Agglomérations



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-06 à environ 20 615 m





Depuis ce point de vue situé à 20 615m du projet, la cathédrale de Chartres est parfaitement visible mais les éoliennes du projet qui sont disposés dans l'axe de la cathédrale sont dissimulées par l'agglomération de Chartres.  
L'existence de la covisibilité entre la cathédrale et les éoliennes du projet n'est pas constatée.



*Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme*



Photomontage N° 71. Depuis un chemin proche de Séreville

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Février 2019

Position - WGS84 : X(Est) : 1°27'35"57  
Y(Nord) : 48°28'2"58

Altitude : 155,5 m

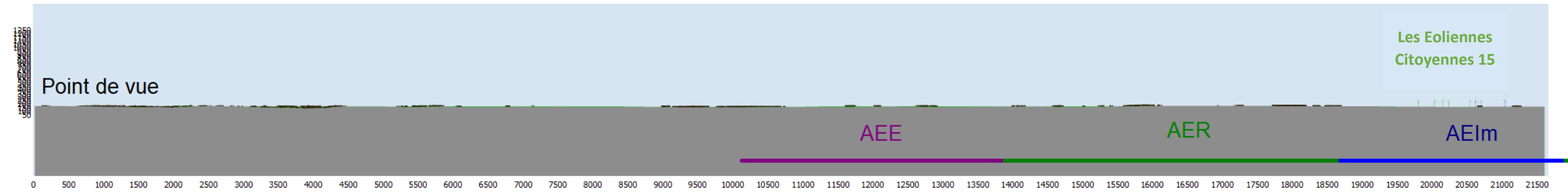
Aire d'étude : Hors zone d'étude

Unité paysagère : Paysages à connotation industrielle

Le point de vue est situé depuis un chemin proche de Séreville.

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

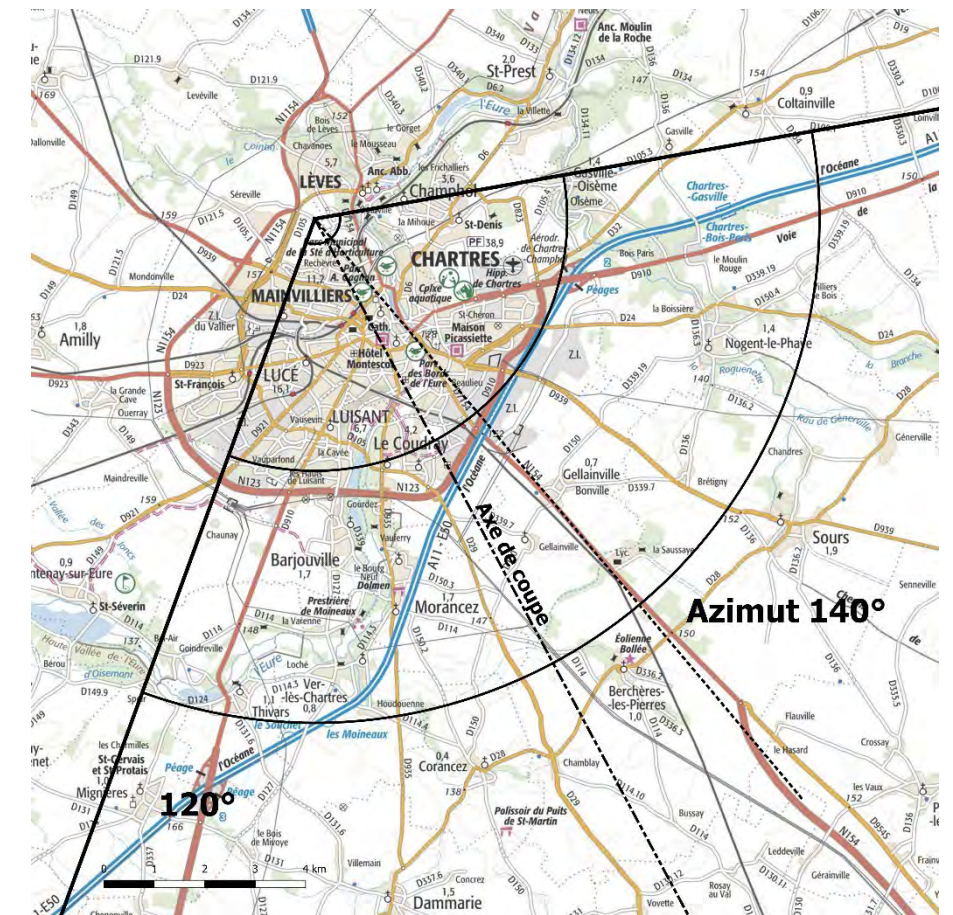
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-06 à environ 19 993 m





Depuis ce point de vue situé à 19 993m du projet, la cathédrale de Chartres est parfaitement visible mais les éoliennes du projet qui sont disposés dans l'axe de la cathédrale sont dissimulées par l'agglomération de Chartres.  
L'existence de la covisibilité entre la cathédrale et les éoliennes du projet n'est pas constatée



*Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme*